

Revue de presse



Instruire en famille
Charlotte Dien

SOMMAIRE

Presse écrite

La Croix (tirage : 94 122 exemplaires)	4
Les Plumes de LAIA	5
Télérama (tirage : 622 161 exemplaires)	6
Côté Famille (tirage : 500 000 exemplaires)	7
PEPS - Le magazine de la parentalité positive	8
Grandir autrement (tirage : 2 500 exemplaires).....	9
M, le magazine du Monde (tirage : 246 080 exemplaires).....	10
Philosophie Magazine (tirage : 45 118 exemplaires)	11
Le Parisien (tirage : 557 537 exemplaires).....	12
MAXI (tirage : 533 535 exemplaires)	13
MetroNews (tirage : 59 211 exemplaires)	14
Le Parisien (tirage : 458 823 exemplaires)	15
Le Parisien Magazine (tirage : 458 323 exemplaires)	16
La Croix (tirage : 119 947 exemplaires)	17

Presse en ligne et blogosphère

Rue 89 (24 387 visites - 210 réactions)	18
Le Journal des femmes (5 472 000 visiteurs mensuels)	19
Le café pédagogique (1 200 000 visiteurs mensuels)	20
Le nouvel observateur (1 471 944 visiteurs mensuels)	21
L'éducation joyeuse	22
Le café pédagogique (1 200 000 visiteurs mensuels)	23
Le café pédagogique (1 200 000 visiteurs mensuels)	24
Lili aime le nougat	25
La yourte à Youta	26
S'amuser ensemble	27
L'Obs (1 471 944 visiteurs mensuels)	28
Dream Act (180 000 visiteurs mensuels)	29

Audiovisuel

Radio Gâtine	30
France Inter, Un temps de Pauchon	31
France Culture, Rue des écoles	32
France 2, Ce soir (ou jamais)	33
RTL, On est fait pour s'entendre	34
TF1, Le journal de 13 heures	35

Conférences et débats

Salon Vivre Autrement	36
Cité des Sciences et de l'Industrie	37
Librairie L'éternel retour	32
Boucles et Bobines	39
Cinéma Saint André des Arts	40
Travaux universitaires	41



4 LE VOUS À NOUS

LA QUESTION DU JOUR JEAN-HERVÉ LORENZI, Économiste

La BPI doit-elle investir dans les entreprises en difficulté ?

Le vice-président de la Banque publique d'investissement (BPI), Sébastien Royal, a récemment souligné devant le parlement...

« En définitive, je ne peux pas me prononcer sur l'échec ou le succès de cette opération... »

Pour que la BPI investisse, il est nécessaire que ces difficultés soient véritablement temporaires.

Depuis que la BPI investisse, les investisseurs ont des difficultés à trouver des entreprises en difficulté... Mais tout le monde ne peut pas investir dans les entreprises en difficulté...

COURRIER

Mariage pour tous (Suite)

J'accuse l'impair de l'article « L'Église et le mariage » paru en avril 2012... Les questions posées ne concernent que le débat sur le mariage pour tous...

Appel à candidatures pour faire partie du jury de « La Croix » du documentaire

Pour la première fois, en 2013, La Croix organise le premier documentaire de France... Les questions posées ne concernent que le débat sur le mariage pour tous...

Il n'y a pas de mariage pour tous... Le mariage est un acte juridique qui ne concerne que les personnes de même sexe...

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, et dans le prolongement du programme national de la République... Les conditions de mariage pour tous...

À LIRE INSTRUIRE EN FAMILLE de Charlotte Dien

Après deux années de maternelle et un CP « douloureux », son fils « s'ennuyait » et « dévalait une peur malade de se tromper »... Alors Charlotte Dien l'a retiré de l'école...

À LIRE INSTRUIRE EN FAMILLE de Charlotte Dien

Après deux années de maternelle et un CP « douloureux », son fils « s'ennuyait » et « dévalait une peur malade de se tromper »... Alors Charlotte Dien l'a retiré de l'école...

Après deux années de maternelle et un CP « douloureux », son fils « s'ennuyait » et « dévalait une peur malade de se tromper »... Alors Charlotte Dien l'a retiré de l'école...



core faut-il disposer de telles structures près de chez soi... Si l'instruction en famille peut permettre de renforcer les liens parents-enfants, c'est aussi une mission prenante qui ne s'improvise pas...

En librairie



Charlotte Dien a choisi de déscolariser son fils après deux années de maternelle et une année de CP. Après plusieurs années de pratique de l'instruction en famille, elle publie un ouvrage qui aborde différents aspects de l'instruction hors école : la législation et les contrôles, les raisons de ce choix, la socialisation, les questions fréquentes et les idées reçues, l'apprentissage, le quotidien de l'instruction à domicile, l'avenir des

enfants non scolarisés.

Instruire en famille

ISBN : 978-2-917770-53-5

Editions Rue de l'échiquier

Extrait : http://www.ruedelechiquier.net/images/stories/com_bibliotheque/presse/Sommaire%20+%20chapitre%203%20-%20Instruire%20en%20famille.pdf



En librairie



Charlotte Dien a choisi de déscolariser son fils après deux années de maternelle et une année de CP. Après plusieurs années de pratique de l'instruction en famille, elle publie un ouvrage qui aborde différents aspects de l'instruction hors école : la législation et les contrôles, les raisons de ce choix, la socialisation, les questions fréquentes et les idées reçues, l'apprentissage, le quotidien de l'instruction à domicile, l'avenir des

enfants non scolarisés.

Instruire en famille

ISBN : 978-2-917770-53-5

Editions Rue de l'échiquier

Extrait : http://www.ruedelechiquier.net/images/stories/com_bibliotheque/presse/Sommaire%20+%20chapitre%203%20-%20Instruire%20en%20famille.pdf

En kiosque



La revue numérique *Que vivent nos relations !* publie dans son numéro de mars 2013 deux longs articles consacrés à l'instruction à domicile : « Être libre d'école » sur la vie des enfants non scolarisés (témoignages de familles pratiquant l'instruction en famille et une interview de Thierry Pardo, docteur en sciences de l'éducation) et « Un enfant de 42 ans qui n'est jamais allé à l'école », une interview d'André Stern (auteur de ...

Et je ne suis jamais allé à l'école, voir *Les Plumes de LAIA* n° 19, page 19).
<http://etre-humain.net/relations/02>

Mathématiques et gestion mentale

Armelle Géninet, professeur de mathématiques et formatrice en gestion mentale, vient de publier *L'apprenti mathématicien n° 1* et *L'apprenti mathématicien n° 2*, une méthode d'apprentissage basée sur les principes de la gestion mentale. Les livrets contiennent les fiches d'exercices et les CD qui les accompagnent sont les livrets pédagogiques. Ces livrets ont pour objectif de bien poser les bases de la numération à partir de 5/6 ans.

Renseignements : armelle.geninet@gmail.com

A paraître



Alan Thomas et Harriet Pattison, chercheurs en sciences de l'éducation, ont publié en 2008 un ouvrage sur les apprentissages informels s'appuyant sur de nombreuses études et des témoignages variés. Cet ouvrage décrit de façon détaillée les apprentissages informels : le processus de cette forme d'apprentissage, le rôle des parents et de l'entourage de l'enfant, l'importance du jeu et de l'affectivité dans l'apprentissage.

Actuellement en souscription, la traduction française de *How Children Learn at Home* paraîtra fin mai ou début juin 2013.
L'apprentissage informel en famille
Éditions L'instant Présent
<http://www.editions-instant-present.com>

JIPLI

Comme chaque année, la Journée Internationale Pour la Liberté de l'Instruction aura lieu le 15 septembre. Cette journée est l'occasion de faire connaître l'instruction à domicile. Les personnes souhaitant organiser un événement (stand d'informations, conférence, pique-nique, etc.) doivent penser à demander dès à présent une autorisation municipale si la manifestation a lieu sur le domaine public. Le site France de la JIPLI propose divers documents à télécharger et permet d'annoncer les manifestations

<http://www.jipli.org>
<http://www.jipli.org/france>

Nouvelle étude sur l'instruction en famille

La chercheuse québécoise Christine Brabant mène actuellement une étude intitulée « Pour une gouvernance réflexive de l'"école à la maison" : l'apprentissage démocratique conjoint de parents-éducateurs et d'administrateurs scolaires ». Les précédents travaux de C. Brabant sur l'apprentissage en famille sont disponibles en français sur Internet.

http://pages.usherbrooke.ca/cbrabant/Christine_Brabant/Publications.html

Enseignement des sciences

La Commission européenne souhaite renforcer l'enseignement des sciences. Le réseau européen Eurydice, chargé d'étudier et d'analyser les systèmes éducatifs européens, a publié un rapport dans lequel il constate que, dans la plupart des pays européens, le pourcentage de diplômés en sciences a baissé. Eurydice recommande des approches pédagogiques plus motivantes, à destination des élèves de tous les niveaux, et qui tiennent compte du genre (masculin ou féminin) de l'élève concerné.

1 Rapport en anglais : http://eaces.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/nemalic_report/145EN.pdf
avec un résumé en français : <http://bookshop.europa.eu/en/developing-key-competences-at-school-in-europe-pbEG311292>
Voir également le rapport 2011 sur les sciences : http://eaces.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/nemalic_report/133FR.pdf

Japon

Au pays du soleil levant, il existe un vide juridique concernant l'instruction en famille. L'école n'est pas obligatoire, mais l'instruction en famille n'est pas précisément réglementée. La loi sur l'éducation votée en 2006 rappelle que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et que l'Etat doit respecter l'autonomie des familles dans l'éducation tout en leur apportant l'aide nécessaire. Néanmoins, les familles nipponnes non scolarisantes s'inquiètent face à l'augmentation des contrôles de la part des services de protection l'enfance.

Par Lorraine Rossignol

Au cœur de Paris, dans l'un de ses quartiers les plus denses, un flot de calme et de sérénité : le jardin public Anne-Frank, caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

« J'ai retiré mon fils de l'école en 2006, avant qu'il était en CE1. Au fil du temps, Lucien avait commencé à se faner, il était démotivé, se dépréciait lui-même : "Je ne veux plus apprendre. Je n'y arriverai jamais." Quand un enfant vous dit ça, à 7 ans et demi, ça fait mal », raconte Charlotte Dien, qui décide alors de prendre en charge l'instruction de son enfant à la maison. « Ce fut une libération. Du jour au lendemain, il s'est épanoui. »



UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

À LIRE

Instruire en famille, de Charlotte Dien, éd. Rue de l'Echiquier, 128 p., 15€.

Les 10 Plus Gros Mensonges sur l'école à la maison, de Sylvie Martin-Rodriguez, éd. Dangles, 240 p., 20,30€.

... Et je ne suis jamais allé à l'école, Histoire d'une enfance heureuse, d'André Stern, éd. Actes Sud, 168 p., 22,40€.

La Fin de l'éducation? Commencements..., de Jean-Pierre Leprie, éd. L'Instant présent, 142 p., 12€.

Ces écoles qui rendent nos enfants heureux, Pédagogies et méthodes pour éduquer à la joie, d'Antonella Verdiani, éd. Actes Sud, 180 p., 22€.

La Source, école de la confiance, de Jeanne Houlon et Philippe Cibois, éd. Fabart, 198 p., 20,30€.

LE DOSSIER

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

Ils sont de plus en plus nombreux à étudier en dehors du système scolaire classique. Cours par correspondance ou écoles alternatives affirment mettre l'enfant au cœur de l'enseignement. Serait-ce l'éducation de demain ?

de Lorraine Rossignol

À Paris, au cœur de la capitale, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

LE DOSSIER

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...



YOUTIE ET MÉDIATION

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

LE DOSSIER

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

BONNÉ ÈVE GRACIE AU VÉLO

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...



La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

LE DOSSIER

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...



TROIS MÉTHODES

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...

La plus célèbre est à Paris, dans un quartier très dense, un jardin public caché au bout d'une impasse. En ce début d'après-midi, des rires d'enfants s'en échappent. Ils sont une vingtaine, petits et grands, à jouer ensemble ou à se poursuivre sur les pelouses, en présence de leurs parents, lesquels papotent sur les bancs quand ils ne participent pas à leurs jeux. Il est 14h30, douze millions d'élèves attendent leur prochaine récré, mais ces enfants-là, des « non-sco » (non-scolarisés), savourent leur liberté...



À la une - Zoom

Bouquins de saison

Témoignages, livres pratiques, la fournie du printemps est plutôt roborative chez nos libraires. Une sélection toute subjective de ce qui a retenu notre attention. À vos marques... pages!

Laurence Arbel

De la nouveauté à votre belle époque

Faire bouillir la soupe ou la soupe bouillir? À la fin de la soupe, la soupe est bouillie. C'est en regardant la composition de bouillie, avec son bouillir et sa soupe, que nous avons découvert que bouillir n'est pas la même chose que faire bouillir.



L'Éducation de la motricité

Comment motiver un enfant à apprendre à marcher, à courir, à sauter? Comment apprendre à grimper, à sauter, à sauter à la corde? Comment apprendre à sauter à la corde, à sauter à la corde, à sauter à la corde?

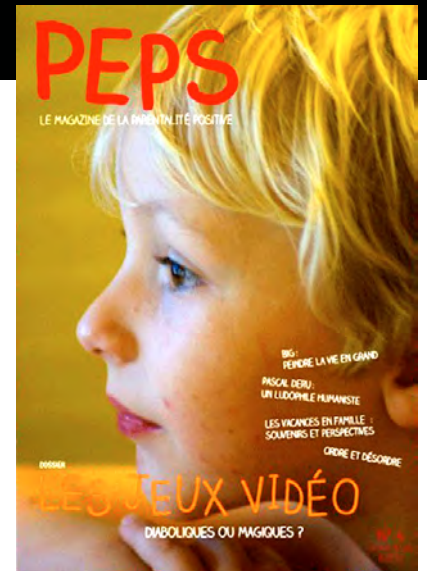
L'Éducation de la motricité

Une directrice d'école, diplômée de l'enseignement supérieur, Charlotte Dien a longtemps pensé que l'école représentait une étape incontournable de la vie.



• L'école à la maison, comment ça marche?

Fille d'une directrice d'école, diplômée de l'enseignement supérieur, Charlotte Dien a longtemps pensé que l'école représentait une étape incontournable de la vie. Pourtant, face à la perte de confiance en lui et aux difficultés rencontrées par son fils Julien après 2 années de maternelle et une année de CP, elle décide de le déscolariser. L'aventure dure encore et Lucien, aujourd'hui adolescent, s'en porte à merveille. Le fruit d'une expérience vécue et plein de conseils pour se lancer dans l'école à la maison. Pour ceux que ça tenterait. Instruire en Famille, de Charlotte Dien, Rue de l'échiquier, 15 €.



Instruire en famille
de Charlotte Dien

C'est un livre qui nous éclaire sur ce choix de vie que représente l'instruction en famille (IEF). Découvrez les motivations des familles qui ne scolarisent pas leurs enfants, leurs réponses aux questions qui se posent sur la législation, la socialisation, l'organisation du quotidien, l'aspect financier, les mécanismes d'apprentissage, les contrôles, les diplômes...

Les différentes variantes de l'IEF sont abordées : de l'école à la maison avec des cours, à l'école de la vie avec les apprentissages autonomes, en passant par les pédagogies dites « alternatives ». *Instruire en famille* est un ouvrage écrit dans un style clair et agréable et émaillé de nombreux témoignages, que je recommande d'ajouter à la bibliothèque de tous les parents qui se posent des questions!

Éditions Rue de l'échiquier (2013), 15€





Sélection de la rédaction

LIRE ET GRANDIR

STÉPHANIE BOUDAILLE-LORIN, FABIENNE CAZALIS,
SOPHIE EL USSE ET ANA-ZAHRA EZZINE DE BIAS

Instruire en famille

Charlotte Dien,
Éditions Rue de l'Échiquier (2013).
L'auteure partage avec nous son expérience de mère ayant déscolarisé son fils et choisi de l'instruire en famille. Le livre entremêle récit personnel, textes juridiques, témoignages et études scientifiques. Il en résulte un véritable guide : les familles qui se posent des questions sur une éventuelle non-scolarisation trouveront le cadre juridique ainsi que les réponses à leurs inquiétudes sur la socialisation, l'avenir des enfants ou les conséquences de ce choix de vie. L'ouvrage s'adresse également à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation, et qui découvriront ici les clés d'un apprentissage effectif et le quotidien hors école.



À chaque jour ses prodiges

Mya et Jon Kabat-Zinn,
Éditions Les Arènes (2012).
L'auteur, spécialiste de la méditation, s'associe ici avec son épouse pour aborder le « métier de parent » au travers du concept-clé de la pleine conscience. Plus qu'un outil, il s'agit d'une manière d'être et de vivre le quotidien qui permet de rester connecté à ses enfants dans les moments difficiles et de faire des choix avec calme. On est loin ici des directives sur ce que les parents doivent faire. Au contraire, il s'agit d'aider chacun à trouver ce qui convient à sa famille, le tout dans un esprit maternel et très respectueux des besoins de l'enfant, du bébé à l'adolescent. La lecture de cet ouvrage apaise et inspire.



La fin de l'éducation ? Commencements...

Jean-Pierre Lepri,
Éditions l'Instant Présent (2013).
Jean-Pierre Lepri explore les deux sens du mot « fin » (à la fois but et terme) appliqués à l'éducation. Il aborde, dans les deux premières parties, les finalités (affichées ou cachées) de l'éducation, puis sa fin (disparition) possible. Dans la troisième, l'auteur livre ses réflexions les plus personnelles en expliquant que l'apprentissage est un besoin vital et en soulignant la différence entre apprentissage, au cœur duquel se trouve celui qui veut apprendre et qui choisit ce qu'il apprend, et éducation, gymnastique imposée par le maître à l'élève.



Bienvenue chez les Tous-pareils

Edwige Planchin et Cédric Forest,
Éditions Fleur de Villa (2013).
La paisible routine des Tous-pareils est troublée par la visite des habitants de la planète des Tous-différents ! Les Tous-pareils s'ajustent et accueillent ces invités surprise, non sans accepter au passage leurs propres spécificités, tant il est vrai que la différence de l'autre fait écho à nos étrangetés bien cachées. Un récit clair et léger, un dessin vif et plein d'humour. Les auteurs évitent très finement l'écueil de la moralisation bien pensante et nous épargnent le politiquement correct. Bravo !



Balthazar découvre la lecture et Les formes géométriques à toucher de Balthazar

Marie-Hélène Place,
Éditions Hatier (2013).
Hatier poursuit la réédition de la collection « Aide-moi à faire seul », basée sur la pédagogie Montessori. Ce sont les phonèmes que l'enfant découvre dans le premier ouvrage, avec une écriture en cursive et des images au style ancien. Des cartes prédecoupées permettent de jouer à associer sons et mots. Le second livre présente les formes géométriques avec la technique des matières rugueuses à toucher, l'apprentissage étant soutenu par cet apport sensoriel.



Quand tu étais dans mon ventre

Mónica Calaf, Mikel Fuentes,
Éditions du Hêtre (2013).
Les auteurs de *Toi, moi et la tétée* évoquent dans leur nouveau livre l'aventure de la grossesse. Une mère raconte à son enfant ce qu'elle a éprouvé lorsqu'elle a su qu'elle était enceinte, puis tout au long de la grossesse. Le papa est également très présent dans ce récit à la première personne. On retrouve avec plaisir la douceur tout en couleurs des illustrations de Mikel Fuentes.



Le goût des voyages, Cartes, idées et conseils pour jeunes globe-trotteurs

Geneviève Castres, Lucile Placin,
Éditions Callimard Jeunesse (2013).
Ce livre aurait eu toute sa place dans le dossier « Voyager en famille » de notre précédent numéro. Illustré de nombreuses photos et dessins, il invite les enfants à réfléchir au voyage (pourquoi, où, comment voyager ?), évoque conventions, rituels et habitudes de vie à travers des récits, une fois le voyage terminé. Une large place est consacrée à l'éthique : tourisme responsable, préservation des espaces, des ressources et du patrimoine, modes de transport écologiques, sans oublier le respect des habitants et de leur mode de vie.



L'herbier du Petit Chaperon rouge

Laurent Audoin, Lionel Hignard et Yannick Fourié,
Éditions Petite Plume de carotte / La Petite Salamandre (2013).
« Nous avons retrouvé l'herbier du Petit Chaperon rouge ! » mentionne en exergue la quatrième de couverture de ce très beau recueil édité en partenariat avec La Petite Salamandre. À la fois herbier, anthologie des fleurs sauvages (où l'on apprend que les boutons-d'or se nomment aussi « pattes-de-loup ») et manuel de recettes anti-loup (comme faire des pétards avec les pétales des coquelicots), c'est un livre à feuilleter, emporter et compléter au gré de ses balades. On pourra également y (re)lire la version originale du conte de Charles Perrault.



LIRE ET GRANDIR

STÉPHANIE BOUDAILLE-LORIN, FABIENNE CAZALIS,
SOPHIE EL USSE ET ANA-ZAHRA EZZINE DE BIAS

Instruire en famille

Charlotte Dien,
Éditions Rue de l'Échiquier (2013).

L'auteure partage avec nous son expérience de mère ayant déscolarisé son fils et choisi de l'instruire en famille. Le livre entremêle récit personnel, textes juridiques, témoignages et études scientifiques. Il en résulte un véritable guide : les familles qui se posent des questions sur une éventuelle non-scolarisation trouveront le cadre juridique ainsi que les réponses à leurs inquiétudes sur la socialisation, l'avenir des enfants ou les conséquences de ce choix de vie. L'ouvrage s'adresse également à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation, et qui découvriront ici les clés d'un apprentissage effectif et le quotidien hors école.





L'école hors circuit.
 L'absence d'entraide ou l'absence d'accompagnement des parents...
 Par Cécile Bontrom/Photos Alex Cretey Systemans

C'est la conscience qu'on fait partie d'une nation quand on est confronté à un grand nombre d'enfants différents.



On prend conscience qu'on fait partie d'une nation quand on est confronté à un grand nombre d'enfants différents.



Le magazine.

***** d'académie, cette pédagogie reste méconnue.** Comment s'assurer de la progression de l'enfant si on ne l'interroge pas? Pour les familles, il suffit de regarder les « traces » – écrits des enfants, tickets de musée, etc. – collectées toute l'année pour constater l'évolution. Pour l'éducation nationale, cela ne suffit pas: et si les enfants n'avaient pas réalisé ces travaux eux-mêmes? D'autant qu'aucun expert ne s'est vraiment penché sur la question, l'instruction en famille contenant une infime partie des 12 millions d'élèves français. La loi de décembre 1998 réaffirme d'ailleurs que l'« instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement. » Pour Charlotte Dien, auteure d'*Instruire en famille* (Rue de l'échiquier, 2013), les tests mettent forcément les enfants dans une situation de stress, voire d'échec potentiel puisque ces derniers ne suivent pas le programme et ne sont pas habitués aux examens. « Les familles ne sont pas contre la discussion avec les enfants, explique-t-elle. Mais sans test. Sans questions dont on connaît déjà la réponse. »

CHEZ LES MARTIN-RODRIGUEZ, LES ENFANTS N'ONT AUCUNE CONTRAINTE: pas de devoirs, pas de programme et encore moins d'horaires. Tom et LiLou émergent rarement avant 9h30 et passent une bonne partie de la journée à jouer dans la forêt voisine ou aux jeux vidéo avec leurs amis. La théorie de l'apprentissage informel est simple: l'enfant apprend ce dont il a besoin quand il est prêt. Tom, qui navigue en anglais dans ses jeux vidéo, a appris à lire à 7 ans et demi. Tout seul. Son père s'en souvient très bien: « Sylvie lisait beaucoup aux enfants. Mais elle ne pouvait pas y passer toute sa journée. Or Tom avait besoin de lire et retire des cartes du jeu Ya-Gi-Oh!, il a fini par le faire lui-même... » Régis Rodriguez ayant monté une entreprise de fabrication de tentes western, ses enfants ont appris à calculer un volume en créant des tentes... et ainsi de suite pour la plupart de leurs apprentissages. Entre les livres, les magazines et les fiches de jeu qui remplissent les étagères, le salon familial ressemble à une petite bibliothèque, où les écrans sont rois. « Avec Internet, aujourd'hui, on ne peut pas ne pas s'instruire! », assure Sylvie Martin-Rodriguez, qui a quitté l'école à 16 ans et exerce une multitude de petits boulots avant de se consacrer à sa famille, et se dit résolument opposée au système scolaire. « S'ils ont besoin de diplôme, nous les soutenons pour qu'ils les obtiennent, dit-elle. Mais nous ne voulons pas qu'ils en bavent toute leur enfance pour un éventuel bonheur dans vingt-cinq ans. » Les enfants Martin Rodriguez ont été confrontés à leur premier contrôle en 2009. Quatre ans après, leur mère ne décroche pas: « A peine entrée, alors que nous avions insisté sur le fait que nous ne voulions pas de test, l'inspectrice se tourne vers LiLou et lui dit: "Les quelques choses..." La rencontre tournera à la guerre larvée. Après ce premier contrôle, les deux suivants sont annulés. En janvier 2011, un nouveau contrôle est prévu. Les deux parents exigent une confirmation écrite qu'il n'y aura pas de test pour leurs enfants, et demandent même à filmer le contrôle. Nouvel échange épistolaire: pour l'inspection académique (devenue depuis la direction départementale des services de l'éducation nationale), la famille refuse le contrôle; pour les Martin-Rodriguez, l'inspection veut imposer un contrôle irrespectueux de leurs choix éducatifs comme de la loi. La famille est signalée au procureur et se retrouve devant le tribunal correctionnel. Le procureur finira par demander lui-même la relaxe, un an après avoir lancé la procédure. « On a passé un an à stresser, à perdre de l'argent, du temps avec nos enfants... pour rien! », rage Sylvie. Le bras de fer judiciaire n'est pourtant pas terminé. Les Claudin-Taponnot, eux, ont été envoyés devant le juge des enfants en juin 2012. « Nous avons vécu une heure d'une tension terrible », se souvient Christabel Claudin, maman de trois enfants de 9, 7 et 4 ans. « Normalement, le juge pour enfants traite d'histoires horribles d'enfants battus! Et il peut plaquer l'enfant! » Cette famille de Haute-Saône avait déjà été contrôlée en 2010. « Mais l'inspectrice insistait pour faire des tests, c'était stressant, assure Christabel

Claudin. Alors, l'année suivante, nous avons voulu une garantie écrite que le contrôle se déroulerait dans le respect de la loi. » Après un échange de lettres qui tourne au dialogue de sourds, la famille ne se présente pas à la convocation du procureur et, le jour même, elle est signalée au procureur qui saisit le juge pour enfants. « L'instruction connaît mal l'instruction en famille, observe M^e Cécile Plantavin. Moi-même j'ai eu à me plonger dans les textes pour comprendre son cadre légal. C'est neuf pour tout le monde. Mais nous avons su monter qu'il n'y avait aucun danger. » Eric Meynieux-Torlois, lui, a eu gain de cause. Ses deux enfants, Cosme et Ailénor, 7 et presque 9 ans, ont subi deux contrôles en 2011 et 2012, qu'il a jugés irrespectueux des choix éducatifs familiaux. Cet ancien surveillant et enseignant, aujourd'hui chargé de communication au sein d'une mutuelle d'assurance, a obtenu que l'inspecteur incriminé ne suive plus ses enfants. Le contrôle ultérieur en avril 2013 s'est bien passé. Depuis, Eric Meynieux-Torlois est devenu militant. Et a créé un site (www.ecoledesherbefolles.fr) pour aider les parents concernés à défendre leurs droits. Si les familles ont l'impression d'être suspectes d'office, le sentiment est souvent le même du côté de l'éducation nationale. « Notre métier, c'est l'école, nous croyons au fait d'apprendre en milieu collectif, explique Jean-François Giannacchini, inspecteur dans le 18^e arrondissement de Paris. Les familles pensent donc avoir quelque chose d'hostile face à elles. Et certaines se braquent. » L'inspecteur a pourtant observé « des familles offrant un cadre suffisant pour stimuler les apprentissages des enfants avec un important facteur de liberté dans l'organisation ». Pour lui, les enfants instruits ainsi ont probablement quelques lacunes mais « leur rapport au savoir n'est pas scandaleux ». Le seul élément qu'il regrette est le manque de brassage social. « Il existe bien des associations, mais les horizons se ressemblent, assure-t-il. On prend mieux conscience que l'on fait partie d'une nation lorsqu'on est confronté à un grand nombre d'enfants différents, avec des richesses, des cultures différentes. » Autre limite: pour évaluer la progression d'un enfant qui suit une pédagogie peu connue, l'éducation nationale n'a pas de supports adaptés. « Difficile de se rendre compte, lors d'une visite rapide, si l'évaluation que font les parents est pertinente, assure Jean-Marie Branca, inspecteur à la retraite qui a suivi plusieurs enfants instruits « en famille ». Organiser une progression n'est pas forcément facile, cela implique des compétences bien avancées, c'est un vrai travail de pédagogie. Et aucun niveau n'est exigé chez les parents, ça me semble contradictoire. » La solution, pour l'ancien inspecteur, serait que chaque inspection crée des groupes de travail pour mieux appréhender l'éducation informelle. Mais « cela suppose de mettre des moyens sur un courant qui reste très marginal », souligne-t-il. Les familles envisagent, elles, de créer une institution de contrôle ad hoc, hors éducation nationale, issue des associations de familles ou de l'éducation populaire, réputée plus ouverte aux parcours individuels. Ou alors de rendre les contrôles facultatifs. ☺



“Laisser l’enfant décider de lui-même et l’accompagner”

CHARLOTTE DIEN, 45 ANS

Auteure et journaliste free-lance, mère d'un fils de 14 ans scolarisé à domicile

La maternelle ne s'est pas très bien passée pour notre fils. Et, en CP, les choses ont empiré. Il s'est éteint, a perdu toute envie d'apprendre, lui qui avait fait preuve d'une telle curiosité quand il était plus petit. Inquiète, après m'être longuement renseignée, j'ai décidé de le retirer de l'école et de l'instruire à la maison. Il faut dire que je suis passionnée par les questions de pédagogie et que ma mère était directrice d'école. J'ai moi-même fait des études supérieures, qui se sont fort bien déroulées. Nos métiers d'auteur et de journaliste free-lance nous permettaient à mon mari et à moi de tenter cette aventure : nous travaillons à notre domicile. L'instruction en famille est toute une philosophie. Pour nous, il ne s'agit pas de donner des cours à la maison. L'idée est de privilégier l'apprentissage informel, à savoir laisser l'enfant décider de lui-même de ce qui l'intéresse et l'accompagner dans son cheminement. Ainsi notre fils a pu se passionner pour l'athlétisme, l'Antiquité, les jeux de rôle, les tableaux et la programmation informatique (il a 14 ans aujourd'hui). Nous l'emmenons souvent dans les musées, dans des sorties avec d'autres familles qui sont dans la même démarche.

Au fil du temps, sa simple curiosité, relayée par notre soutien, lui a permis d'acquérir les notions essentielles. Nous travaillons juste ensemble, chaque année, quelques exercices pour formaliser ses compétences scolaires (un Inspecteur de l'Éducation nationale vient, une fois l'an, vérifier qu'il progresse dans le socle commun). Cette méthode d'instruction fait, bien sûr, une grande confiance à l'enfant.

Si l'on ne bride pas son appétit de savoir, si on ne l'écrase pas, comme c'est souvent le cas à l'école, par une foule d'exercices abstraits et vides de sens, il peut découvrir quantité de choses par lui-même. Des études américaines ont montré que les adultes issus du "homeschooling" étaient très bien insérés, dynamiques, pleins de confiance en eux. Il nous a fallu lutter contre bien des préjugés et notamment celui que l'école serait inévitablement nécessaire. Mais nous apprenons tous à chaque instant, par l'expérience et l'interaction avec les autres. Il faut savoir que les gens utilisent en moyenne, dans leur métier, 10 % de ce qu'ils ont appris à l'école ! Bien sûr, l'instruction en famille est un choix de vie. Cela nous a demandé de nous investir, d'être à l'écoute, d'apprendre avec notre enfant. Mais cela favorise aussi un climat d'épanouissement et de bien-être dans la famille. »

Elle a signé *Instruire en famille* (Éd. Rue de l'Échiquier, 2003).



Education

“Laisser l'enfant décider de lui-même et l'accompagner”

CHARLOTTE DIEN, 45 ANS

Auteure et journaliste free-lance, mère d'un fils de 14 ans scolarisé à domicile

L'enseignement en famille est une aventure. C'est un choix de vie. Cela nous a demandé de nous investir, d'être à l'écoute, d'apprendre avec notre enfant. Mais cela favorise aussi un climat d'épanouissement et de bien-être dans la famille. »

Charlotte Dien a écrit un livre sur son expérience d'instruction en famille. Elle raconte comment elle a retiré son fils de l'école et comment elle l'a instruit à la maison. Elle parle de ses motivations, de ses difficultés et de ses réussites. Elle explique comment elle a pu trouver le temps de s'occuper de son fils tout en travaillant en tant que journaliste et auteure. Elle conclut que l'instruction en famille est une aventure enrichissante et qu'elle a permis à son fils de découvrir ses passions et de développer ses compétences.





Ile-de-France - Oise

Le Parisien / Lundi 23 septembre 2013

De plus en plus d'enfants scolarisés à la maison

Ils sont près de 19 000 dans toute la France à ne pas fréquenter les bancs de l'école publique ou privée. Ces enfants suivent l'instruction en famille dans le cadre d'un dispositif tout de même très contrôlé.

Sa poignée de main fraîche et son alsacien d'ib le premier contact boulectraient le bec à certains détracteurs de l'instruction en famille. Ceux qui invoquent la socialisation permise par l'école, et son revers, l'isolement de ces gamins privés de cour de récré, n'ont pas rencontré Lucien. Du haut de ses 14 ans, l'adolescent aux cheveux longs n'a rien à envier à ses camarades du même âge. A la différence que, comme de plus en plus de parents en Ile-de-France, les siens ont fait le choix de l'instruire en famille. Une décision pas si évidente et spontanée qu'on peut l'imaginer en voyant s'agiter gaiement cette petite famille du XVIII^e arrondissement de Paris qui, en cette rentrée scolaire, s'appête... à partir en vacances.

« A l'école, ils attendent des réponses en dépit de la réflexion »

Lucien, 14 ans, apprend à la maison depuis le CE1

Niché au 4^e étage d'un immeuble du bas Montmartre, le trois-pièces exigu donne sur l'école maternelle du quartier. Loin souvenir pour Lucien qui a quitté le circuit scolaire à 7 ans à mi-parcours du CE1. « C'était un petit garçon très curieux, j'étais persuadée que l'école allait combler son envie d'apprendre, se souvient Charlotte Dien, 45 ans, sa maman. En CP il s'ennuyait tellement qu'il a fini par apporter un manuel à l'école! » C'est l'année suivante que la situation s'est vraiment dégradée, Charlotte et Christian récupéraient leur fils en larme tous les soirs. « Il ne trouvait pas de sens à ce qu'on lui faisait faire et, plus, à force d'en chercher il régressait! », Charlotte et son compagnon décident alors de le retirer du système scolaire en urgence. « J'ai mis du temps à comprendre ce qu'il se passait, regrette Charlotte dont la mère était directrice d'école. J'ai eu une scolarité très joyeuse j'avais même hâte que Lucien vive cela à son tour ».

Lorsqu'il s'est agi de trouver une solution, le couple a fait le tour de toutes les alternatives : Freinet,



Paris (XVIII^e), le 4 septembre. Depuis sept ans, Lucien Dien suit sa scolarité chez lui avec Charlotte, sa mère. (LP/Arnaud Journaux)

Montessori, les cours privés. « Tout ça était au-dessus de nos moyens, et nous avions peur de coller une étiquette à Lucien. Alors, aussi éfrayés qu'enthousiastes, nous avons opté pour l'instruction en famille ».

Hors de question pour Charlotte, auteur, et Christian, musicien, de reproduire un cadre scolaire à la maison, celui-là même qui avait « cassé leur fils ». Le couple a donc décidé de laisser Lucien retrouver sa curiosité par lui-même. Pas de manuels, pas de cours, pas de contrôle, mais de l'échange permanent et des questions qui surgissent d'elles-mêmes. « Dès la naissance, l'enfant a envie d'apprendre, le cerveau est fait pour ça; il suffit de l'encourager et d'être apte à lui répondre », justifie Charlotte qui écrit depuis des ouvrages sur les méca-

nismes d'apprentissage. Friand de jeux vidéo, Lucien a voulu pousser plus loin sa stratégie et s'est intéressé à la programmation informatique. « Si je lui avais dit : *tiens, aujourd'hui on va faire des statistiques et de la programmation*, il m'aurait ri au nez. Mais là, c'est la rencontre d'un besoin et d'un moyen qui débouche sur l'apprentissage », insiste Charlotte. Un jus-qu'au-boutisme qui ne s'arrête pas aux clichés adolescents, Lucien s'est même pris de passion pour la pâtisserie!

Inscrits au réseau des familles franciliennes « non-sco », Lucien et ses parents participent chaque semaine à des activités dédiées : visites de musées avec conférencier, Cité des sciences, visites d'ateliers professionnels... Ce qui n'empêche pas Lucien d'avoir plein de copains

scolarisés. « Je les aide parfois à faire leurs devoirs, parce que pour moi ça n'est pas une contrainte, mais sinon on ne parle pas de l'école », explique Lucien depuis sa chambre broilonne. Au-dessus de son lit défilent, les étagères qui regorgent de livres sont camouflées par des tentures tandis qu'un train électrique digne d'un maquetiste trône dans le joyeux capharnaüm. Le pari de ses parents s'avère gagnant pour Lucien. En juin il a dé-

croché le brevet des collèges qu'il avait passé « pour voir ». « Je me suis habitué aux codes de l'école avec des annales. C'est un autre état d'esprit; ils attendent des réponses en dépit de la réflexion », décrypte l'adolescent qui se laisse un an pour réfléchir à son orientation. Lucien songe à intégrer un lycée « pour se mettre dans le bain du bac » et se lancer « sûrement dans des études scientifiques ».

MARION KREMP

Comment ça marche

L'instruction en famille est légale mais soumise à des règles bien précises définies et régies par le code de l'Éducation. L'article L131-1 stipule que « l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers entre 6 ans et 16 ans » mais l'article L 131-2 précise que « l'instruction obligatoire peut être donnée soit dans les établissements ou écoles publics ou privés, soit dans les familles par les parents, ou l'un d'entre eux, ou toute personne de leur choix ». L'instruction en famille est soumise au régime déclaratif. Chaque année au moment de la rentrée scolaire il faut se déclarer en mairie et à la direction académique. Une fois la déclaration d'instruction en famille faite, les parents sont légalement responsables de l'instruction de leurs enfants. Ils sont alors soumis au contrôle des mairies et de la

direction académique. L'enquête de la mairie, renouvelée tous les deux ans, porte sur les motivations des familles et la disponibilité des parents. A la campagne, elle peut être réalisée par le maire; en ville, par une assistante sociale qui s'assure de la liberté de choix de l'enfant et prévient de toute dérive sectaire. L'inspecteur académique effectue chaque année un contrôle pédagogique pour vérifier que le droit de l'enfant à l'instruction est garanti. Il doit se faire sans référence au programme scolaire ou à toute notion de niveau, mais en référence au socle commun de connaissance et toujours en fonction du contrôle précédent. A l'issue d'un contrôle, l'inspecteur peut demander à ce que des ajustements soient apportés ou signaler un défaut d'instruction.

M.K.

« Le gouvernement nous fait de la pub avec ses réformes à répétition »

TEMOIGNAGE Marilyn Falkowski, du relais francilien des Enfants d'abord

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Éducation nationale, s'ils étaient moins de 9 000 il y a treize ans, aujourd'hui environ 19 000 enfants de moins de 16 ans sont instruits à domicile en France. Parmi eux, 3 300 enfants sont instruits par la famille sans le support du Centre national d'éducation à distance (Cned) ou d'un autre organisme privé d'enseignement à distance, contre moins de 1 000 enfants en 2000. Ils sont

aujourd'hui 211 rien qu'à Paris, selon le rectorat de la capitale. Malgré nos sollicitations, les rectorats de Créteil et de Versailles n'ont pas été en mesure de communiquer leurs chiffres respectifs.

Le réseau francilien de l'association de familles non-scolarisées « Les enfants d'abord » recense plus de 450 familles d'Ile-de-France adhérentes et témoigne d'une « augmentation significative des familles qui se renseignent ». « Nous

avons de plus en plus d'appels, assure Marilyn Falkowski relais de l'association. A l'approche de la rentrée, nous avons plus de quinze appels par semaine de parents prêts à sauter le pas », avance cette maman qui pratique elle-même l'instruction en famille. « Le gouvernement nous fait de la pub avec ses réformes à répétition, notamment les nouveaux rythmes scolaires! », observe-t-elle.

M.K.



reportage

L'école autrement, c'est possible "Notre fils est son propre professeur !"

Quand Charlotte a constaté que Lucien était inadapté au milieu scolaire, elle l'a incité à étudier seul... à la maison ou au musée.

Dans le salon de notre petit appartement transformé en atelier de bricolage, Lucien s'affairait devant sa maquette de château fort. En attendant la construction des tours, il s'est soudain demandé comment calculer leur circonférence. Nous avons tracé différents cercles avec un compas et en avons mesuré le tour avec une ficelle. Lucien a constaté que le diamètre des cercles augmentait en proportion de leur circonférence, mais comment calculer cette proportion ? Nous avons alors divisé la circonférence par le diamètre. Nous retombions toujours sur les mêmes résultats, environ 3,2... Eureka ! À 8 ans, Lucien venait de comprendre le nombre pi. Il s'est jeté sur son livre de maths pour en savoir plus. Ce jour-là, je me suis sentie rassurée. Depuis un an que nous avons décidé de faire l'école à notre petit garçon, c'était la première fois que je nous voyais sur la bonne voie.



Depuis sept ans qu'il y passe ses journées, Lucien peut faire découvrir à Charlotte tous les secrets du Palais de la Découverte.

Petite fille, j'ai toujours adoré l'école... Pour Christian, mon mari et moi, il semblait évident que notre Lucien allait s'y épanouir, d'autant qu'il était joyeux et curieux de tout. Mais dès qu'il est entré en maternelle, Lucien est devenu triste, pour ne pas dire malheureux. J'espérais que les choses allaient s'arranger mais en CE1, cela a été de mal en pis : il ne comprenait pas les exercices qu'on lui demandait, il ne s'intéressait à rien de ce qu'on lui proposait et se renfermait sur lui-même. J'ai commencé à étudier la possibilité de l'inscrire dans une école de type Montessori, mais nos salaires d'acteur, pour moi, et de technicien en effets spéciaux, pour mon mari, ne nous le permettaient pas. Lucien rentrait de l'école en se lamentant : « Je suis nul, je n'y comprends rien... » Chaque soir, il était en larmes. Devant tant de souffrance, nous avons fait le choix de le retirer de l'école et de lui faire

l'école en famille. Lucien avait alors 7 ans. Mon premier objectif, c'était qu'il reprenne confiance en lui. Comment allions-nous nous y prendre ? Nous avions certes un niveau d'études correct, mais nous étions loin d'être des érudits ! On a décidé de se partager les tâches : à Christian les sciences, à moi, les lettres et le français.

Le but était aussi de permettre à Lucien de retourner à l'école après quelques mois, mais chaque fois que je lui lisais un énoncé de maths, ou que je lui faisais une dictée, c'était le blocage complet. Lucien pleurait tellement qu'il lui était impossible d'apprendre quoi que ce soit. Désespérée, je me suis souvenue que tout petit, il avait appris à marcher et à parler de lui-même. J'ai alors essayé de repérer ces moments d'apprentissages spontanés et de les valoriser comme des enseignements scolaires, comme lorsqu'il avait appris les lettres en classant ses cassettes vidéos par ordre

alphabétique... C'était l'idée principale : lui laisser faire ses expériences en le guidant mais sans rien lui imposer.

Très vite, j'ai fréquenté les réunions d'une association soutenant l'instruction en famille, où on m'a proposé de me joindre à un groupe qui organisait des visites au Palais de la Découverte.

Cela a été le début de séances régulières très instructives et encore plus agréables, avec pique-nique sur la pelouse quand le temps le permettait ; Lucien s'est fait un tel nombre de copains que ma peur qu'il se retrouve isolé s'est vite envolée... J'ai aussi eu la sensation de retrouver l'enfant que je connaissais avant l'école, épanoui et ouvert. Lors de la visite annuelle de l'inspecteur de l'Éducation nationale, je fournissais un rapport où je reliais aux programmes scolaires ce que Lucien avait appris dans l'année. Lors d'une inspection, alors que Lucien avait 9 ans, il a raconté à l'inspecteur comment il avait découvert le nombre pi. L'inspecteur l'a complimenté, me rassurant sur le fait que mon fils n'était pas « largué » par rapport à l'école.

"La leçon est puisée dans le quotidien : cuisiner, c'est de la chimie ; poser une étagère, de la géométrie !"

32 Maxi maximag.fr

A lire, le livre de Charlotte Dien, Instruire en famille, aux éditions Rue de l'échiquier

Je me dis que le fait d'avoir un niveau d'études « standard » m'a aidé à l'accompagner dans ses questionnements et ses découvertes ; un parent qui « sait » aurait peut-être eu tendance à vouloir imposer sa façon de voir... Les années ont passé, Lucien a trouvé son rythme et matière à apprendre dans chaque geste du quotidien. En constatant qu'une sauce béchamel ne prenait pas avec du lait froid, il s'est plongé dans son manuel de chimie et en est ressorti incollable sur la stimulation des molécules. En posant des étagères, il a appris l'importance de l'angle droit et s'est passionné pour la géométrie... Ses semaines se partagent entre les ateliers au musée, les cours d'athlétisme et de judo, le club d'échecs et les sorties au parc avec ses copains.

L'apprentissage naturel, la clé d'une bonne pédagogie



Jean-Pierre Lepri, docteur en sociologie, formateur d'enseignants et inspecteur (*)

En France, environ 19 000 enfants sont retirés de l'école. Selon la loi, l'instruction, obligatoire entre 6 et 16 ans peut être donnée à l'école ou dans les familles, par les parents. Le tout est de savoir qu'apprendre... **... ne s'apprend pas.** C'est la motivation et la curiosité qui poussent à acquérir ce qui est nécessaire dans son milieu. On apprend ce qui a du sens pour soi. **... c'est une interaction avec les autres.** **... cela procure du plaisir.** Les neurologues le confirment : l'apprentissage produit de la dopamine et de la sérotonine, hormones du plaisir. Ces réalités psychologiques de l'enfant permettent d'imaginer une nouvelle forme de pédagogie : user de la curiosité de l'enfant pour l'entraîner au savoir. Une méthode plus efficace et, surtout, plus humaine. (*) auteur de *La fin de l'éducation ? Commencements...* education-authentique.org.

Il lit beaucoup, surfe sur Internet, mais ne fréquente pas les réseaux sociaux car, comme il dit, il préfère voir ses copains « en vrai ». Bref, une vie très proche de celle de tous les garçons de son âge, mais qu'il ne pourrait sans doute pas avoir s'il avait passé ses journées à déprimer sur les bancs de l'école.

Même si j'ai dû mettre mon travail entre parenthèses durant quelques années, je n'ai jamais vécu ce choix comme un sacrifice, au contraire ! C'est magnifique d'assister à l'éveil à la connaissance de son enfant, et Lucien et moi y avons gagné une complicité que peu de mères et de fils parviennent à préserver. Dès que Lucien a été autonome dans ses lectures, vers 12 ans, j'ai pu reprendre une activité professionnelle à la maison. Récemment, Lucien a passé le Brevet des collèges « pour voir » et l'a obtenu sans difficulté. Il aimerait se lancer dans des études scientifiques ou encore devenir pâtissier. Il s'est également donné un an pour intégrer un lycée et passer son bac... ou pas. C'est lui qui choisira. Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'il soit heureux, bien dans sa peau et que son désir d'apprendre ne s'éteigne jamais.

À lire, le livre de Charlotte Dien, Instruire en famille, aux éditions Rue de l'échiquier.

Régionalisez à ce témoignage sur le forum Maxi maximag.fr /forum

Charlotte
Propos recueillis par Virginie Desvignes

École à la maison : ces enfants qui ne font pas leur rentrée scolaire mardi

MIS À JOUR : 01-09-2015 11:05 - CRÉÉ : 01-09-2015 11:03

EDUCATION - Tandis que plus de 12 millions d'écoliers rentreront à l'école mardi matin, certains resteront à la maison : eux s'instruisent en famille. Combien sont-ils, quelles sont les motivations et les méthodes de leurs parents ? Metronews s'est penché sur ces élèves pas comme les autres.

Chez les Roany, à Saint-Rémy-de-Provence, mardi sera un jour ordinaire. Ou presque. Tandis que les enfants de leur âge reprendront le chemin de l'école, Juliette, Pénélope et Valentin, 9, 12 et 14 ans, seront dispensés de prendre place derrière un pupitre. Mieux, leur mère organisera comme chaque année une "contre-entrée" : au programme, pique-nique et jeux à la plage. Il y a quatre ans en effet, les Roany ont décidé de rejoindre les rangs des "non-sco", ces familles qui pratiquent l'instruction à domicile. "Mon fils aîné a toujours été malheureux à l'école, c'est un enfant précoce et l'institution n'a jamais pu s'adapter à lui, explique la maman, Céline de Roany, qui travaille depuis chez elle en tant que responsable administrative de plusieurs sociétés. Lui et ses deux sœurs étaient stressés, se chamaillaient sans cesse. Du jour au lendemain, les tensions ont disparu dans la famille."

Combien sont-ils à être ainsi sortis du classique système scolaire ? Les derniers chiffres officiels, qui datent de 2011, comptabilisaient "18.818 enfants inscrits à domicile". Mais parmi eux, une large majorité suivait des cours d'enseignement à distance. Seuls 3.297 étaient véritablement "instruits" à la maison par leurs parents. "On reste dans cet ordre de grandeur, cela demeure très marginal", nous assure-t-on aujourd'hui au ministère de l'Éducation. Une stabilité dans les chiffres dont doute Charlotte Dien, maman d'un enfant non-scolarisé aujourd'hui âgé de 16 ans, et auteure du livre *Instruire en famille* (éditions Rue de l'échiquier, 2013). Selon elle, la hausse des familles concernées par ce "droit", "trop méconnu", de ne pas scolariser son enfant, est "exponentielle" ces dernières années.

Ni notes, ni contraintes de programme

Son fils Lucien, qui va se préparer durant les prochains mois à passer le bac de français en candidat libre, elle aussi l'a retiré de l'école, au milieu de son année de CE1, car il s'adaptait mal aux rigidités de l'institution scolaire : "Au lieu de l'éveiller, cela éteignait sa curiosité". Mais les motivations des parents qui décident de pratiquer l'instruction en famille peuvent être très diverses. "Il y a également des adeptes du 'maternage proximal', en fusion avec leur bébé, qui veulent ensuite continuer avec cette dynamique pour les apprentissages scolaires, d'autres qui travaillent le soir et ne verraient jamais leurs enfants s'ils les mettaient à l'école, des familles qui voyagent, celles dont un enfant est malade ou handicapé et à qui on ne propose pas de solution...", énumère Charlotte Dien.

Pour tous, ni "interros surprise", ni notes, ni contraintes de programme. Si la loi assure que l'instruction - et non la scolarisation - est obligatoire de 6 à 16 ans, l'Éducation nationale laisse en effet aux familles le libre choix des moyens et méthodes. Seule exigence : au final, l'enfant doit maîtriser "l'ensemble des exigences du socle commun". Chez les Roany, la maman Céline, 42 ans, dit avoir dû elle-même se "désécoliser" pour oublier les fiches et le rôle de maîtresse qu'elle s'était d'abord assignée. "Cela ne marchait pas. Désormais, on se focalise sur ce que les enfants aiment, sur ce qu'ils veulent apprendre, et petit à petit, ils s'aperçoivent par eux-mêmes qu'ils ont besoin d'acquiescer des savoirs fondamentaux pour vivre dans la société", explique-t-elle. Sa fille de 9 ans écrit ainsi des livres qu'elle publie sur [Wattpad](#). "Elle se rend compte que l'orthographe est importante, et c'est elle qui me demande des cours de grammaire pour ne pas faire de fautes." Au final, toute opportunité d'instruire est "saisie au vol" et les enfants, "moteurs de leur apprentissage", choisissent leur méthode : "Mon fils aîné apprend beaucoup en regardant des documentaires. Sa sœur la plus âgée en lisant ou en écrivant".

Une école à la maison sous surveillance

"Si certains peuvent se tourner vers des pédagogies différentes, du type [Montessori](#) ou [Freinet](#), chacun trouve son truc, en s'aidant d'Internet ou de livres. Et c'est aux parents de se remettre en question si cela ne marche pas", résume Charlotte Dien, qui souligne que l'apprentissage, "c'est tout le temps : on peut aussi apprendre à lire en déchiffrant des panneaux dans la rue, ou à compter en faisant la cuisine". Le tout en se serrant les coudes entre "non-sco". Chez les Roany comme chez les Dien, on a noué des liens avec d'autres familles pratiquant l'instruction à domicile, rencontrées via Internet ou par le biais d'associations. Jeux, activités culturelles ou sportives se font ainsi souvent en groupe.

N'allez pas croire pour autant que l'Éducation nationale leur laisse une totale liberté. Au contraire. Ces familles, qui doivent à chaque rentrée se déclarer au maire de leur commune et au directeur académique, font l'objet d'une surveillance rapprochée. Une "enquête" de la mairie vérifie tous les deux ans si le mode d'instruction choisi est "compatible avec l'état de santé et les conditions de vie de la famille". Surtout, un inspecteur d'académie évalue annuellement si l'enfant progresse bien vers l'acquisition des exigences du socle commun. Un pouvoir de contrôle, renforcé depuis une circulaire de 2011, qui se heurte parfois à ces familles militantes.

LIRE AUSSI >> Lyon : l'école à la maison sur le banc des accusés

"Si les parents sont coopératifs, cela se passe globalement bien, témoigne Céline de Roany. Pour nous, l'inspectrice était assez ouverte, pas trop donneuse de leçons". Mais le contrôle peut parfois donner lieu à un signalement, prélude à une multitude d'ennuis : juge pour enfants, services sociaux... "Les cas où cela se passe mal, c'est quand l'inspecteur arrive avec un psychologue scolaire et veut s'isoler avec l'enfant pour lui faire passer des tests : en général, les parents qui choisissent l'instruction en famille ont une pédagogie qui exclut les tests", explique Charlotte Dien. Qui assure toutefois que l'instruction en famille, ça fonctionne mieux que bien : "Les injonctions de scolarisation représentent un pourcentage ridicule dans les contrôles effectués, même pas 1%."

"On reste dans cet ordre de grandeur, cela demeure très marginal", nous assure-t-on aujourd'hui au ministère de l'Éducation. Une stabilité dans les chiffres dont doute Charlotte Dien, maman d'un enfant non-scolarisé aujourd'hui âgé de 16 ans, et auteure du livre *Instruire en famille* (éditions Rue de l'échiquier, 2013). Selon elle, la hausse des familles concernées par ce "droit", "trop méconnu", de ne pas scolariser son enfant, est "exponentielle" ces dernières années.

Ni notes, ni contraintes de programme

Son fils Lucien, qui va se préparer durant les prochains mois à passer le bac de français en candidat libre, elle aussi l'a retiré de l'école, au milieu de son année de CE1, car il s'adaptait mal aux rigidités de l'institution scolaire : "Au lieu de l'éveiller, cela éteignait sa curiosité". Mais les motivations des parents qui décident de pratiquer l'instruction en famille peuvent être très diverses. "Il y a également des adeptes du 'maternage proximal', en fusion avec leur bébé, qui veulent ensuite continuer avec cette dynamique pour les apprentissages scolaires, d'autres qui travaillent le soir et ne verraient jamais leurs enfants s'ils les mettaient à l'école, des familles qui voyagent, celles dont un enfant est malade ou handicapé et à qui on ne propose pas de solution...", énumère Charlotte Dien.

Une école à la maison sous surveillance

"Si certains peuvent se tourner vers des pédagogies différentes, du type [Montessori](#) ou [Freinet](#), chacun trouve son truc, en s'aidant d'Internet ou de livres. Et c'est aux parents de se remettre en question si cela ne marche pas", résume Charlotte Dien, qui souligne que l'apprentissage, "c'est tout le temps : on peut aussi apprendre à lire en déchiffrant des panneaux dans la rue, ou à compter en faisant la cuisine". Le tout en se serrant les coudes entre "non-sco". Chez les Roany comme chez les Dien, on a noué des liens avec d'autres familles pratiquant l'instruction à domicile, rencontrées via Internet ou par le biais d'associations. Jeux, activités culturelles ou sportives se font ainsi souvent en groupe.

"Les cas où cela se passe mal, c'est quand l'inspecteur arrive avec un psychologue scolaire et veut s'isoler avec l'enfant pour lui faire passer des tests : en général, les parents qui choisissent l'instruction en famille ont une pédagogie qui exclut les tests", explique Charlotte Dien. Qui assure toutefois que l'instruction en famille, ça fonctionne mieux que bien : "Les injonctions de scolarisation représentent un pourcentage ridicule dans les contrôles effectués, même pas 1%."



GILLES DANIEL

E-mail

« J'apprends au fil de la vie »

HIER APRÈS-MIDI, Lucien, 17 ans, a planché durant quatre heures sur le chapitre 30 de « Candide » de Voltaire. Une répétition générale à une bonne semaine de son épreuve anticipée de bac français. C'est dans sa chambre et non en classe que l'ado parisien s'est trituré les méninges. Et c'est à sa maman Charlotte et non à un professeur qu'il a soumis sa prose.

« On regarde ensemble ce sur quoi il a buté, je suis là pour qu'il prenne confiance en lui », encourage cette auteure free-lance qui a écrit l'ouvrage « Instruire en famille » (Editions Rue de l'Echiquier).

Depuis une décennie, elle « éveille et accompagne la curiosité » de son fiston. « Je ne suis pas contre le système scolaire. Avec moi, il avait bien marché mais il n'a pas convenu au profil de Lucien », explique cette fille d'une... ancienne directrice d'école publique. Son garçon était au milieu du CE 1 quand elle a opté pour l'enseignement à domicile.

« Lucien, pourtant très curieux, n'avait plus envie d'apprendre. Alors je l'ai retiré pour faire autrement », résume-t-elle.

C'est au palais de la Découverte, au théâtre, au Salon des jeux mathématiques, dans les romans, devant un planisphère ou un jeu d'échecs, que l'électron libre, fan de programmation informatique, poursuit sa scolarité, sans notes sur 20. « J'apprends au fil de la vie. J'ai peut-être un regard différent, plus de recul et je ne suis pas trop stressé », sourit

celui qui a « des potes, bien sûr ». En 3^e, il a décroché sans trembler son brevet des collèves. « Le plus dur, c'est d'intégrer les codes scolaires, traduire en langage Education nationale une culture générale. Je m'impose des contraintes juste lorsqu'il faut passer des examens en optant pour le bachotage », reconnaît-il. A partir de la rentrée prochaine, il mettra les bouchées doubles pour réussir son bac S et rattraper les programmes de maths-physique. Il arrive qu'il se fasse tirer les bretelles par ses parents. « En fin de semaine, je vais par exemple lui demander : *T'as bossé dans les annales ? Il a besoin d'être cadré* », observe Charlotte.

La famille a eu droit chaque année à un contrôle de l'inspection d'académie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, l'élève sans classe ayant passé l'âge (16 ans) de la scolarité obligatoire. « On avait l'impression à chaque

fois d'être jugé, il y avait aussi un côté très intrusif sur notre méthode », décrit madame. Le projet du ministère de l'Education d'encadrer davantage l'école à la maison ne lui plaît guère. « L'idée, c'est d'enlever la liberté pédagogique aux familles qui sont pourtant de véritables laboratoires de recherche en la matière. On veut leur soumettre les programmes de l'école alors que ceux-ci ne conviennent pas à leurs enfants et c'est pour ça qu'ils n'y vont plus ! », s'alarme-t-elle.

VINCENT MONGAILLARD

« Je ne suis pas contre le système scolaire. Avec moi, il avait bien marché mais il n'a pas convenu au profil de Lucien. »

Charlotte, mère de Lucien

... Une répétition générale à une bonne semaine de son épreuve anticipée de bac français. C'est dans sa chambre et non en classe que l'ado parisien s'est trituré les méninges. Et c'est à sa maman Charlotte et non à un professeur qu'il a soumis sa prose.

« On regarde ensemble ce sur quoi il a buté, je suis là pour qu'il prenne confiance en lui », encourage cette auteure free-lance qui a écrit l'ouvrage « Instruire en famille » (Editions Rue de l'Echiquier)



ENSEIGNEMENT
L'école à domicile sous surveillance
(Page 8)



Paris (XVIII^e), hier. Lucien, 17 ans, prépare son épreuve anticipée de bac français. C'est sa mère Charlotte qui lui donne des cours. Elle a opté pour l'enseignement à domicile pour son fils il y a une dizaine d'années. (LP/Yann Foreix.)



grand angle | société

●●● application de maths pour enfants du primaire qui cartonne aux Etats-Unis. « C'est pour l'instant plus compliqué en France, où l'école se méfie des nouvelles technologies, explique-t-elle. Mais le numérique peut rendre des services, notamment pour les apprentissages répétitifs: multiplications, orthographe... » Elle aussi participe au lancement d'Educapital, car « il faut aider les start-up à se financer ». Quelques-unes émergent déjà, avec des levées de fonds: 900 000 euros en 2015 pour LiveMentor (cours particuliers par visioconférence), un million d'euros cette année pour Schoolmoov (vidéos en ligne de cours préparés par des profs de l'Education nationale et énoncés par des acteurs).

Mais on peut aussi faire de l'é-éducation sans but lucratif. Depuis 2014, l'association Bibliothèques sans frontières traduit en français les vidéos de la Khan Academy. Cette ONG, créée en 2008 aux Etats-Unis, propose de courtes vidéos gratuites dans toutes les matières. Le principe de la Khan Academy – les enfants apprennent seuls la leçon avec la vidéo et font des exercices avec leur prof – a conquis le monde. Plus d'un million d'enseignants de tous les pays en sont adeptes. Quelque 3 500 vidéos sont désormais disponibles en français et utilisées chez nous.

“En France, l'école se méfie des nouvelles technologies”

Lætitia Grail, créatrice d'une appli de maths pour enfants

L'ÉCOLE À DOMICILE VA CRESCENDO

Ils font sans l'institution, de façon radicale. Les enfants instruits à domicile étaient 24 878 en 2014-2015 selon le ministère (contre 18 818 quatre ans plus tôt et 13 547 en 2007-2008). « On vit ce qui s'est passé aux Etats-Unis il y a vingt ans », assure Gwenaële Spenlé, mère de cinq enfants de 8 à 19 ans, tous instruits à la maison, et membre de Les enfants d'abord, une des principales associations qui rassemble les familles adeptes. Là-bas, la vogue du *home schooling*, née dans les années 1990, atteint aujourd'hui quelque deux millions d'élèves (4% des enfants en âge d'être scolarisés), grâce notamment aux ressources pédagogiques disponibles sur Internet pour guider les parents devenus profs. En France, une diplômée de l'enseignement supérieur, Charlotte Dien, a publié un ouvrage, *Instruire en famille* (éditions Rue de l'Échiquier), basé sur son expérience. Elle a descolarisé son fils Lucien depuis la fin du CP pour l'instruire chez elle. Alors en difficulté, Lucien, désormais adolescent, va beaucoup mieux. « Le rejet de l'école est croissant, raconte Gwenaële Spenlé. Surtout au collège, à cause de la violence ou parce que les parents jugent le niveau insuffisant. » La réforme sur les écoles hors contrat de la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, vise aussi les enfants instruits à domicile. Elle prévoit désormais de contrôler leurs progrès par rapport aux élèves du socle commun. Les familles concernées y voient une atteinte à leur liberté d'instruire. Le débat ne fait que commencer. ●

En France, une diplômée de l'enseignement supérieur, Charlotte Dien, a publié un ouvrage, *Instruire en famille* (éditions Rue de l'échiquier), basé sur son expérience. Elle a descolarisé son fils depuis la fin du CP pour l'instruire chez elle.



L'instruction à domicile davantage encadrée

Denis Peiron, le 15/11/2016 à 15h17

On en parle. Alors que des maires s'alarment de la hausse des cas de déscolarisation, un décret va renforcer le contrôle de l'école à la maison.

La parution du décret, fin octobre, est passée inaperçue. Sauf pour les familles, de plus en plus nombreuses, qui ont choisi de ne pas confier leurs enfants à l'école... Ce texte renforce en effet les modalités de contrôle de l'instruction à domicile. Il est prévu un entretien avec les parents, tenus de préciser « la démarche et les méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre ». Mais il s'agit aussi de soumettre l'enfant à « des exercices écrits ou oraux ».

But de ces tests : s'assurer de l'acquisition « progressive et continue » des connaissances et compétences « dans chaque domaine de formation » du socle commun, le « bagage » minimum que chaque enfant doit présenter à ses 16 ans. Le décret précise que ces progrès s'apprécient à l'aune des connaissances et des compétences attendues à la fin de chaque cycle triennal, suivant la nouvelle version du « socle », en vigueur depuis septembre.

Une atteinte à la liberté pour les partisans de l'instruction à domicile

Les partisans de l'instruction à domicile y voient une atteinte à la liberté d'enseignement, comme l'explique Charlotte Dien, auteur d'un livre sur le sujet (1). « On impose des paliers, tous les trois ans, dans chaque discipline. Alors que les parents, lorsqu'ils privilégient les pédagogies nouvelles (Freinet, Montessori, Cousinet, etc.), veillent à respecter le rythme de leur enfant, à s'adapter à ses centres d'intérêt successifs. S'il ne lit pas à 7 ans, ce n'est pas grave. Il saura lire lorsqu'il en éprouvera la nécessité », fait-elle valoir.

Selon cette mère, qui a elle-même retiré son enfant de l'école pour l'aider à « retrouver confiance en lui et en sa capacité d'apprendre », les modalités de contrôle, elles aussi, posent problème. « Les enfants ne sont pas habitués à restituer leurs savoirs sous une forme scolaire. Ils peuvent, du coup, se trouver bloqués face à l'inspecteur. » Aussi, poursuit Charlotte Dien, « certaines familles refusent ces tests ».

Une situation inacceptable pour l'éducation nationale

Une situation inacceptable pour l'éducation nationale. « Seulement deux tiers des enfants sont effectivement contrôlés », relève le ministère, lequel promettait en juin dernier des sanctions pour les parents récalcitrants. « Les parents qui refuseront deux fois de suite, sans motif légitime, de soumettre leur enfant au contrôle pédagogique seront désormais mis en demeure de l'inscrire dans un établissement d'enseignement public ou privé », indiquait-il.

Même en augmentation, l'instruction à domicile demeure un phénomène marginal : en 2014-2015, elle concernait 0,30 % des enfants, contre 0,16 % en 2007-2008. Parmi eux, quatre sur dix ne suivaient pas les cours par correspondance du Cned (Centre national d'enseignement à distance).

La fermeté affichée par les autorités, qui va de pair avec un durcissement du régime d'ouverture des écoles hors contrat, répond aux interpellations de l'Association des maires de France (AMF). « Certains élus sont inquiets devant la multiplication des cas de déscolarisation, en lien, possiblement, avec une montée de la radicalisation », rappelle Pierre-Alain Roiron, président de la commission éducation à l'AMF. « Il y avait urgence à agir », estime-t-il.

Denis Peiron

(1) Instruire en famille, L'Échiquier, 2013, 128 p., 15 €.

Les partisans de l'instruction à domicile y voient une atteinte à la liberté d'enseignement, comme l'explique Charlotte Dien, auteur d'un livre sur le sujet (1). « On impose des paliers, tous les trois ans, dans chaque discipline. Alors que les parents, lorsqu'ils privilégient les pédagogies nouvelles (Freinet, Montessori, Cousinet, etc.), veillent à respecter le rythme de leur enfant, à s'adapter à ses centres d'intérêt successifs. S'il ne lit pas à 7 ans, ce n'est pas grave. Il saura lire lorsqu'il en éprouvera la nécessité », fait-elle valoir.

Selon cette mère, qui a elle-même retiré son enfant de l'école pour l'aider à « retrouver confiance en lui et en sa capacité d'apprendre », les modalités de contrôle, elles aussi, posent problème. « Les enfants ne sont pas habitués à restituer leurs savoirs sous une forme scolaire. Ils peuvent, du coup, se trouver bloqués face à l'inspecteur. » Aussi, poursuit Charlotte Dien, « certaines familles refusent ces tests ».



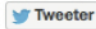

(1) Instruire en famille, L'Échiquier, 2013, 128 p., 15 €.

INSTRUCTION EN FAMILLE

28/02/2013 à 17h31

Ecole à la maison : « Certains parents ont l'impression d'être fliqués »

François Oulac | Rue89




 443
 Aa - +

Quelle est la différence entre un écolier et un « non sco » (non scolarisé) ? Le premier se réveille plus ou moins douloureusement le matin pour aller en clas Le second « s'éveille ». Sans sonnerie, comme les deux filles de Julie, une ancienne prof, qui a décidé à leur naissance qu'elles n'iraient pas à l'école.

Ils sont [près de 19 000 en France](#) (0,2% de la population en âge scolaire) à être « instruits » par leurs parents. Ces derniers ont réglé, sans syndicats ni politiques, [la question des rythmes scolaires](#) et du raccourcissement des vacances. Tout le monde ne le sait pas, mais l'école en France n'est pas obligatoire, c'est l'instruction qui l'est. Mais eux s'estiment victimes de suspicion de la part de l'Education nationale qui n'apprécierait guère, dans le fond, que ces enfants apprennent en jouant et passent des après-midis à se promener avec leurs parents.

Rue89 a passé une journée avec des « non sco » à Vauréal (Val-d'Oise) pour comprendre qui sont ces parents ayant décidé de se passer de l'école. Des mères, et un grand-père.

« Ils ont une norme, on doit se soumettre »

« L'expérience des contrôles s'est durcie », pour Charlotte Dien, auteure d'« Instruire en famille » (éd. Rue de l'échiquier, à paraître), depuis que la [circulaire de 2011](#) « a ajouté des termes d'acceptation plus larges que la loi » :

« Le "refus du contrôle", ou "entrave manifeste à son déroulement", est une invention de la circulaire par rapport à la loi. Mais quand ils refusent que l'enfant soit évalué, les parents sont dans le cadre de la loi !

De même, la loi dit que l'inspecteur doit vérifier si l'enfant reçoit une instruction, mais jamais n'apparaît le mot "test" dans la loi. »

Devant la diversité des cas et des pédagogies, l'Education nationale se raccroche tant bien que mal à ce qu'elle connaît : tests, notes, grilles d'évaluation, théorèmes. Charlotte Dien :

« Quand ils se retrouvent face à des parents qui pratiquent la pédagogie Montessori, ce sont des Martiens pour eux ! Tant que l'inspecteur est ouvert à d'autres méthodes pédagogiques, ça va. Mais dès qu'il a décidé de se conformer aux programmes, ça se passe plus mal. »

Et en cas de litige, l'ascendant est clairement du côté de l'inspecteur :

« Eux ils ont une norme, nous on doit se soumettre. et il n'y a pas de communication possible. La circulaire leur dit : "Vous avez tous les droits." »

INFOS PRATIQUES

« Instruire en famille »

Charlotte Dien, édition Rue de l'échiquier

Un ouvrage sous forme de manuel sur l'instruction en famille.

24387 VISITES | 210 RÉACTIONS




 443
 8 ●



Journal des Femmes › Maman › Chronique › Bernadette Nozarian

[Connexion auteur](#)

Discussions sur l'éducation ce dimanche 24 mars

Bernadette Nozarian - publié le 22.03.2013, 09h08 (modifié le 22.03.2013, 14h25)

De passionnantes rencontres avec des auteurs qui écrivent sur l'éducation et l'instruction sont au programme du salon Vivre Autrement, au Parc Floral, et du Salon du Livre, à la Porte de Versailles.

Charlotte Dien ou la conviction d'une maman

Comme presque tout le monde, Charlotte Dien a d'abord **scolarisé son fils**, Lucien. Deux années de maternelle se sont succédées, suivies par une année de CP. Mais entre perte de confiance de l'enfant en lui-même, amoncellement de difficultés, interrogations des parents et rencontre avec le groupe non sco parisien, la décision a été prise. Depuis, Lucien ne va plus à l'école et apprend à son rythme. C'est maintenant un ado épanoui. La famille se félicite chaque jour de son **choix de vie** et c'est pour **faire partager son expérience**, que Charlotte Dien a rédigé ce livre, **Instruire en famille**, publié par les Editions Rue de l'Echiquier. A l'heure, qui revient régulièrement néanmoins au fil des nominations **ministérielles**, du débat sur l'école, il constitue une piste de réflexion intéressante, riche d'**exemples concrets**.

L'auteure sera présente au salon **Vivre autrement**, à Paris, **dimanche 24 mars**, de 17 à 18 h30, lors d'une série de **discussions** sur l'éducation, ainsi qu'aux débats organisés par les Editions Rue de l'Echiquier et Universcience, sur le thème de l'Instruction en famille, les 12 et 13 avril, de 16 à 18 h, à la **Cité des Sciences**.

Aucun de ces livres ne constitue un mode d'emploi à suivre aveuglément. Ils sont le témoignage de personnes ayant profondément réfléchi au sens de la vie, mettant cette réflexion en pratique et désireuses de la partager et d'échanger avec d'autres. C'est pourquoi, auteurs et éditeurs vous attendent nombreux à ces rencontres.

L'AUTEUR



Bernadette Nozarian,
Education/Alimentation,
Organic-e-publishing-
international

Entre Education et Pratiques alimentaires, ma plume balance. Alors de chroniques en recettes, recherches universitaires, ...[suite](#)

ARTICLES PRÉCÉDENTS

- [Des parents en grève pour faire respecter la loi](#)
- [Voyage autour de ma salle de cours](#)
- [La socialisation des enfants](#)
- [La Trade School : savoirs, Savoir-Faire & Troc](#)

L'EXPRESSO

Voir le forum | Réagir

Apprendre sans l'école ?

Peut-on éduquer ses enfants sans faire appel à l'école ? La loi le permet sous certaines conditions et certains parents font ce choix. C'est ce que montre Charlotte Dien dans deux interventions à la Cité des sciences les 12 et 13 avril à propos de son livre "Instruire en famille".

[Apprendre autrement](#)

Par fjarraud , le mardi 09 avril 2013.

Événement

APPRENDRE AUTREMENT

12 et 13 avril de 16h à 18h

Film/débat



Un reportage, des témoignages et un ouvrage pour réfléchir à la finalité de l'éducation.

Instruire en famille : Pourquoi ? Comment ? Dans quel cadre ?

La rencontre, sera suivie d'une vente-dédicace par l'auteur.

educ-parents@universcience.fr

cité la bibliothèque un lieu **universcience**

Cité des sciences et de l'industrie
La bibliothèque (niveau 0)
30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris
M Porte de la Villette
www.cite-science.fr

ACCUEIL > EDUCATION > CLASSE À DOMICILE : UNE AUTRE APPROCHE DE L'ÉCOLE... ET DE LA VIE

Classe à domicile : une autre approche de l'école... et de la vie

Créé le 26.04.2013 à 19:53 - Mis à jour le 27.04.2013 à 17:16



Un manuel se penche sur tout ce qu'il faut savoir pour retirer ses enfants de l'école et leur faire "classe à la maison". Un choix qui peut être formidabile... à condition d'inventer la vie qui va avec.

Mots-clés : école, alternatives, scolarisation, non-scolarisation

Recommander 199 PARTAGER Réagir Abonnez-vous au Nouvel Observateur



Les parents du "fort classe à domicile" doivent interroger leurs propres interrogations. (Julie Accardi-La Parollier/Le Monde)

D'abord, ce rappel qui ouvre "Instruire en famille" de Charlotte Dien : non, il n'est pas obligatoire d'envoyer ses enfants à l'école en France. Ce qui importe au regard de la loi, c'est de leur garantir "l'instruction" et qu'à 16 ans, ils aient acquis le même socle de compétences que les autres enfants. Pourtant, le choix du *homeschooling*, relativement répandu en Amérique du Nord, est très rarement opéré au pays de Jules Ferry : entre 3 et 4.000 enfants seulement seraient dans cette situation - en plus de 12.000 inscrits au Centre national de l'enseignement à distance (Cned).

Pas facile en effet de ramer à contre-courant de la société et de répondre aux interrogations des grands-parents et voisins ("Ben, il est pas à l'école, aujourd'hui, le petit ?"). On a beau adorer sa progéniture, pas facile non plus de mettre (au moins) une partie de sa carrière de côté pour un face-à-face quotidien avec elle. Enfin, il faut avoir l'audace de se dire que l'on choisit pour ses enfants un sort différent de celui de 99% de ceux de son âge. C'est pourquoi, en général, l'option la classe à domicile se fait parce que quelque chose cloche en classe.

Aucune espèce d'encouragement

Ce n'est pas un scoop : l'école française privilégie en effet la méthode "caserne" plutôt que l'épanouissement des talents de chacun. Non pas parce que les maîtres sont de grands sadiques, mais parce que rien dans leur formation, ni dans le déroulement traditionnel des cours n'est fait pour encourager le chacun-son-rythme et la créativité personnelle : trop d'enfants à charge, de trop lourds programmes à boucler et aucune espèce d'encouragement (le mot est faible) à initier des méthodes "différentes".

Du coup, comme l'écrit Charlotte Dien - pourtant fille de directrice d'école et ex-bonne élève - "tout enfant s'éloignant trop de la norme, par sa manière personnelle d'apprendre, de penser ou de se comporter, est testé et étiqueté (...). L'enfant est trop souvent désigné comme coupable. Tout vient de lui : il ne fait pas assez d'efforts, il est trop distrait, trop bavard, pas assez concentré, pas assez motivé, trop remuant, trop agressif, il ne participe pas assez en classe...". Un enfant non scolarisé, trop autonome, qui s'interroge beaucoup, sera jugé problématique, même s'il a une personnalité attachante.

Un "choix de vie"

Bref, dans ce cas, la non-scolarisation s'impose peut-être. Comment faire ? Evidemment, dépeint "Instruire en famille", la sensation est grande au départ de "faire le prof" à la maison. C'est en général une mauvaise idée, puisque précédemment, il faut inventer autre chose. Et c'est là que se situe toute le défi de la pratique - sans doute un peu minime par cet ouvrage passionnément militant. Car infléchir le conformisme écrasant de l'école est une chose ; devenir un parent inventif, patient, suffisamment à l'école de ses enfants pour s'adapter à leur manière d'être, en est une autre.

C'est ce que l'auteure nomme un "choix de vie" : il faut être capable de décaler la merveilleux dans les choses du quotidien. De saisir qu'une balade en forêt peut être aussi instructive qu'une leçon d'arithmétique. Que la quantité d'heures de cours, de devoirs... est moins importante que la qualité. Que la poésie est moins un texte de Maurice Carême, qu'une manière d'apprendre le monde. Au fond, l'aliénation des enfants scolarisés n'est que le reflet de nos aliénations d'adultes, comprimés par les horaires tyranniques, myopas sur nos grigorisèmes.

Quel genre d'adultes deviennent les "non-sco" ? Pas d'étude française sur le sujet (on s'en serait douté), mais des anglo-saxonnes. Apparemment, ils se déclarent deux fois plus souvent "heureux" que les autres, sont plus autonomes, plus investis dans le tissu social et gagnent en moyenne mieux leur vie - ce dernier facteur s'expliquant sans doute par le fait qu'ils proviennent souvent de familles culturellement favorisées. Pourront-ils jamais devenir des salariés et citoyens "ordinaires", capables de se mettre au garde-à-vous quand on le leur réclame ? L'étude ne le dit pas. Mais beaucoup de "non-sco" redevenant "sco" vivent à grand peine la violence des rythmes collectifs. La liberté, ce n'est pas la facilité.

Charlotte Dien, *Instruire en famille*, Rue de l'échiquier, 160 p., 15 €

D'abord, ce rappel qui ouvre "Instruire en famille" de Charlotte Dien : non, il n'est pas obligatoire d'envoyer ses enfants à l'école en France. Ce qui importe au regard de la loi, c'est de leur garantir "l'instruction" et qu'à 16 ans, ils aient acquis le même socle de compétences que les autres enfants. Pourtant, le choix du *homeschooling*, relativement répandu en Amérique du Nord, est très rarement opéré au pays de Jules Ferry : entre 3 et 4.000 enfants seulement seraient dans cette situation - en plus de 12.000 inscrits au Centre national de l'enseignement à distance (Cned).

Pas facile en effet de ramer à contre-courant de la société et de répondre aux interrogations des grands-parents et voisins ("Ben, il est pas à l'école, aujourd'hui, le petit ?"). On a beau adorer sa progéniture, pas facile non plus de mettre (au moins) une partie de sa carrière de côté pour un face-à-face quotidien avec elle. Enfin, il faut avoir l'audace de se dire que l'on choisit pour ses enfants un sort différent de celui de 99% de ceux de son âge. C'est pourquoi, en général, l'option la classe à domicile se fait parce que quelque chose cloche en classe.

Quel genre d'adultes deviennent les "non-sco" ? Pas d'étude française sur le sujet (on s'en serait douté), mais des anglo-saxonnes. Apparemment, ils se déclarent deux fois plus souvent "heureux" que les autres, sont plus autonomes, plus investis dans le tissu social et gagnent en moyenne mieux leur vie - ce dernier facteur s'expliquant sans doute par le fait qu'ils proviennent souvent de familles culturellement favorisées. Pourront-ils jamais devenir des salariés et citoyens "ordinaires", capables de se mettre au garde-à-vous quand on le leur réclame ? L'étude ne le dit pas. Mais beaucoup de "non-sco" redevenant "sco" vivent à grand peine la violence des rythmes collectifs. La liberté, ce n'est pas la facilité.

Charlotte Dien, *Instruire en famille*, Rue de l'échiquier, 160 p., 15 €

Conférence: Instruire en famille : Pourquoi? Comment? Dans quel cadre?



Vendredi 12 et samedi 13 avril, 16-18h, Paris, Cité des sciences :
<http://www.cite-sciences.fr/fr/bibliotheque-bis/content/c/1248137384829/apprendre-autrement/>

Instruire en famille : Pourquoi ? Comment ? Dans quel cadre ?

Pour les parents, éducateurs et enseignants qui s'intéressent aux formes d'apprentissage, d'instruction et éducation.

Contrairement à une idée reçue, l'école n'est pas obligatoire. En revanche, chaque parent a un devoir d'instruction sur son enfant depuis sa sixième année jusqu'à seize ans.

En France, ils sont 30 000 à avoir fait le choix de ne pas inscrire leurs enfants à l'école, ou de les retirer en cours de scolarité. Pour ces parents, l'instruction des enfants à domicile n'est que la face visible d'un choix de vie entièrement repensé en dehors des schémas traditionnels.

L'intérêt de l'enfant, l'écoute de son rythme, la quête de son confort maximum, la valorisation de son autonomie sont replacés au cœur de la philosophie de vie familiale. Mais la vraie différence tient dans l'idée qu'il n'y a pas de frontière entre les temps de l'éducation des parents et ceux de l'instruction habituellement dispensée par l'Education Nationale.

Cette unité de temps éducatif est aussi parfois une unité de lieu dans laquelle, la vie de famille devient le terreau de tous les apprentissages. Dans ce cas, ce sont le plus souvent les femmes qui prennent en charge non seulement le rôle de mamans mais aussi d'institutrice de leurs enfants. Certains parents - tels ceux qui seront présents à la Cité des sciences et de l'industrie à cette occasion - s'appuient davantage sur des structures culturelles..

Rendez-vous les 12 et 13 avril 2013 de 16h à 18h à la Bibliothèque jeunesse (BSI, niv. 0)

pour comprendre, débattre, confronter des pratiques et rencontrer Charlotte Dien auteure de Instruire en famille.

L'EXPRESSO

[Voir le forum](#) | [Réagir sur le forum](#)

Qui a peur de l'instruction en famille ?



Sur France Culture le 18 juin, Louise Tourret reçoit Charlotte Dien à propos de son livre *Instruire en famille - Pourquoi - Comment - Dans quel cadre ?* (Editions Rue de l'Echiquier, 2013). Autre invitée, Camille Bedin spécialiste de l'enseignement et de l'éducation au Groupe UMP qui évoquera la soif de liberté et de réussite individuelle des jeunes des banlieues, un besoin de transmission familiale au niveau de l'instruction et de la culture, où de plus en plus de familles "instruisent en famille". C'est mercredi à 15h sur France Culture.

Par fjarraud , le mardi 17 juin 2014.

L'instruction dans les familles reste une liberté contrôlée

Près de 19 000 jeunes Français suivent leurs études à la maison. Ce chiffre est en constante augmentation. L'instruction parentale (l'école à la maison) est légale puisque l'instruction est obligatoire, mais pas la fréquentation d'un établissement. Mais en France le Home Schooling reste une exception que le législateur a strictement encadrée. Jean Yves Seguy, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Saint Étienne, travaille avec André Robert (université Lyon 2) sur les origines de l'instruction dans la famille. Les deux chercheurs ont fait récemment une communication au colloque de l'ATRHE (Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation) qui s'est tenu à Corte du 9 au 11 octobre 2014 sur ce sujet.

Vous faites une approche historique de l'instruction dans les familles... Précisément quelle définition peut-on en donner ?



Définir cette notion suppose justement que l'on porte un regard sur le passé. L'instruction dans les familles est paradoxalement intimement liée à l'idée d'obligation de l'enseignement primaire. La loi Ferry du 28 mars 1882 marque un tournant essentiel de l'histoire de l'école. Elle permet en effet de redéfinir le rôle respectif de l'Etat, des familles et de la religion dans l'éducation. L'article 4 précise ainsi que l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à treize ans. Elle peut être donnée soit dans les écoles publiques ou privées, soit « dans les familles, par le père de famille

lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie. ». Ce qui est fondamentalement nouveau dans cette loi, c'est que l'Etat prévoit explicitement ce mode de formation et se propose de contrôler sa mise en œuvre. On organise ainsi un examen que les enfants recevant l'instruction à domicile doivent subir chaque année à partir de la fin de la deuxième année d'instruction obligatoire. Cet examen doit porter sur les matières de l'enseignement correspondant à leur âge dans les écoles publiques.

L'instruction dans les familles se définit donc clairement dès l'origine comme une forme de liberté contrôlée. Jules Ferry, comme le rappelle récemment Mona Ozouf, tente ainsi « d'incarner tout à la fois l'autorité de l'Etat et l'autonomie de l'individu ». La situation actuelle est clairement héritière de cette conception : accepter le principe d'une instruction assurée par les familles tout en préservant le pouvoir de contrôle de l'Etat et des maires, au nom de la sauvegarde de l'enfance.

Pourquoi consacrer des recherches aux études faites à la maison ? N'y a-t-il pas assez de questions à traiter à propos l'École habituelle ?

A l'heure actuelle, on note de fortes remises en causes de l'école ou tout au moins de ce que Guy Vincent appelle la « forme scolaire ». La forme scolaire, qui se stabilise en XIXe siècle en France et dans une partie du monde, se définit par la délimitation d'un espace spécifique séparé, et surtout par la prédominance de normes, règles et règlements collectifs (temps minutieusement réglé, exercices générant de la discipline...). Aujourd'hui, cette organisation apparaît bousculée par le développement des outils numériques, certaines innovations pédagogiques (classe inversée, MOOC...). L'ouvrage récent de François Durpaire et Béatrice Mabilon-Bonfils, au titre évocateur (la fin de l'école), atteste de cette évolution. Le développement actuel de l'instruction dans les familles s'inscrit dans cette logique. Encore faut-il comprendre ce phénomène, qui a encore été peu étudié en France. S'il apparaît aux Etats-Unis que le phénomène de « home schooling » en pleine expansion est souvent justifié par des raisons idéologiques, en France ces considérations apparaissent de manière moins

marquées. Dans un ouvrage récent à caractère pratique, Charlotte Dien, fonde son argumentation sur l'idée que certains enfants peuvent éprouver des difficultés à s'adapter à l'école, se réfère de manière très claire au cadre légal, en invoquant même des principes pédagogiques susceptibles de relever de l'éducation nouvelle.

Dans un ouvrage récent à caractère pratique, Charlotte Dien, fonde son argumentation sur l'idée que certains enfants peuvent éprouver des difficultés à s'adapter à l'école, se réfère de manière très claire au cadre légal, en invoquant même des principes pédagogiques susceptibles de relever de l'éducation nouvelle.

Les mouvements récents de « retrait de l'école » peuvent toutefois constituer de nouveaux modes de justification de l'instruction à domicile, que l'institution devra apprendre à comprendre. Le regard historique, vers les origines du principe d'instruction dans la famille, donne un éclairage sur ces jeux argumentatifs et permet de voir s'il existe une pérennité des raisons invoquées, ou bien si des arguments nouveaux se dégagent. Nous avons trouvé dans les archives des manifestations fortes de rejet de l'instruction obligatoire s'appuyant sur des arguments religieux qui ne sont pas sans rappeler certains des propos extrémistes tenus au printemps dernier.

Quelle est l'importance du phénomène ? Quelques observateurs notent un développement de l'instruction à domicile en Europe. Qu'en est-il de la France ?

On sait que le phénomène prend de l'ampleur aux Etats-Unis. En France, quelques données montrent une augmentation, mais cela reste encore très marginal. Jean-Yves Dupuis et Pierre Polivka, inspecteurs généraux précisaient en 2006 qu'il y avait 2869 enfants suivant une instruction à domicile. En 2010-2011, le ministère note qu'ils sont 5083. Ce dernier chiffre correspond aux enfants qui ne sont pas inscrits au CNED. Si l'on considère le nombre total d'enfants suivant l'instruction à domicile (bénéficiant ou non de l'enseignement du CNED), on arrive à 18818.

La législation française rend l'instruction obligatoire mais pas la scolarisation. Comment les pouvoirs publics contrôlent-ils la factualité et la qualité de l'enseignement donné à domicile à l'initiative des parents ?

Comme je mentionnais précédemment, dès le début, l'Etat affiche une volonté de contrôle. Les conditions ont en fait très peu changé depuis 1882. A ce moment, un examen écrit est prévu chaque année. « Les épreuves écrites consistent, soit en devoirs écrits sous la dictée et sous le contrôle du jury, soit dans les devoirs faits à domicile et communiqués avec une attestation d'authenticité par le père de famille ». Aujourd'hui, la logique est sensiblement la même. La circulaire du 26 décembre 2011 précise ainsi que le contrôle doit porter à la fois sur la réalité de l'instruction dispensée et sur les compétences et connaissances acquises par l'enfant.

Hier comme aujourd'hui, il s'agit avant tout de ne pas abandonner l'enfant au risque de l'ignorance. Comme l'affirmait avec force Ferdinand Buisson en 1913, « ainsi, même dans ce cas extrême [de l'enseignement familial], on ne saurait parler d'absolue liberté d'enseignement. En est exclue, tout au moins, la liberté du non-enseignement.

Propos recueillis par Gilbert Longhi

Par fjarraud, le jeudi 05 mars 2015.

Ceair, le 10/03/2015 à 17:56

Merci pour cet article. Le livre de Charlotte Dien aborde beaucoup d'aspects. Il s'appelle "Instruire en famille", aux éditions Rue de l'échiquier. Vous dites que son livre invoque "même des principes pédagogiques susceptibles de relever de l'éducation nouvelle."

Au delà de la petite proportion des enfants en souffrance à l'école, les apports de cette "éducation nouvelle" (dans la lignée de Freinet, Bernard Collot, Jean-Pierre Lepri) sont la motivation principale de la plupart des familles vivant hors école : préserver la motivation des enfants pour apprendre, leur curiosité, leur estime de soi, leur capacité à la coopération et à l'empathie. Ce qui est étonnant, c'est à quel point cette démarche fonctionne bien du point de vue des apprentissages académiques - pas toujours au même rythme qu'à l'école, mais c'est une approche efficace.

Merci pour cet article. Le livre de Charlotte Dien aborde beaucoup d'aspects. Il s'appelle « Instruire en famille » aux éditions Rue de l'échiquier.



Jolis sauvages

f @ ∞ %

Lise Desportes
illustratrice

Une enfance sans école ? – par Lili aime le nougat

À propos

Contact

Soutenir le projet



Lili aime le nougat

Jolis sauvages : une enfance sans école ?

juillet 2017

la yourte à youta > Mes lectures > Coup de coeur livre: Instruire en famille de Charlotte Dien

01 août 2017

Coup de coeur livre: Instruire en famille de Charlotte Dien

Je viens de terminer la lecture de ce super livre: [Instruire en famille de Charlotte Dien aux éditions Rue de l'échiquier](#) et je vous le conseille +++ et je vous garantie que vous saurez tout tout tout... sur l'instruction en famille, l'école à la maison. Face aux difficultés que rencontrait son fils Lucien après deux années de maternelle et une en CP, en école ordinaire, Charlotte Dien a pris la décision de le déscolariser et de lui faire l'école à la maison afin de l'aider à reprendre confiance en lui.

Cette maman, diplômée de l'enseignement supérieur et fille d'une directrice d'école pensait que son fils aurait eu le même engouement pour apprendre à l'école qu'elle étant petite, et pourtant...

Son fils aujourd'hui adolescent, elle retrace dans son livre toutes les étapes de l'instruction en famille, des textes de lois jusqu'au devenir des enfants homeschoolers sans oublier la fameuse inspection et le tronc commun tant redoutés par toutes les familles.



Sept chapitres, qui répondent à toutes nos questions sur l'école à la maison sous forme de témoignages à la fois de l'auteure mais aussi d'autres familles (qui n'ont pas forcément fait les mêmes choix pédagogiques). Le tout, très bien expliqué avec des astuces et sans jugement.

Des expériences de vies partagées qui nous apportent beaucoup, qui rassurent et mettent en confiance.

Pour ma part, ce livre m'a fait beaucoup de bien. Il m'a réconforté sur mes propres choix et il m'a rappelé aussi que chaque enfant apprend à son rythme et se passionne de tout selon ses envies.

En plus, à la fin du livre, un guide pratique, qui regroupe toutes les associations, les cours par correspondance, une liste avec des pistes de méthodes pédagogiques, une bibliographie...

N'hésitez pas à partager votre point de vue sur ce livre mais aussi sur vos autres lectures ;)

Voici le lien de la maison d'éditions où vous pourrez le retrouver:

	<p>Instruire en famille - Essai</p> <p>Instruire en famille - Essai - Dien Charlotte</p> <p>http://www.ruedelechiquier.net</p>
--	---

Posté par tata youta à 18:05 - [Mes lectures](#) - [Commentaires \[0\]](#) - [Permalien \[#\]](#)

02 septembre 2017

Les clés pour instruire en famille



Ce n'est pas une nouveauté, mais je réalise que si j'ai présenté cet ouvrage à sa sortie dans le magazine *Grandir Autrement*, je ne l'ai pas fait ici, où il trouve naturellement sa place avec le sujet de l'instruction en famille. Instruire en famille, Charlotte Dien, Éditions Rue de l'Échiquier (2013) L'auteure partage avec nous son expérience de mère ayant déscolarisé son fils et choisi de l'instruire en famille. Le livre entremêle récit personnel, textes

juridiques, témoignages et études scientifiques. Il en résulte un véritable... [\[Lire la suite\]](#)

Posté par Stef26 à 09:30 - [Les parents s'amuse](#) - [Commentaires \[0\]](#) - [Permalien \[#\]](#)

Tags : [IEF](#), [instruction](#), [L'Echiquier](#), [livres](#)

02 septembre 2017

Les clés pour instruire en famille

Ce n'est pas une nouveauté, mais je réalise que si j'ai présenté cet ouvrage à sa sortie dans le magazine *Grandir Autrement*, je ne l'ai pas fait ici, où il trouve naturellement sa place avec le sujet de l'instruction en famille.



Instruire en famille, Charlotte Dien, Éditions Rue de l'Échiquier (2013)

L'auteure partage avec nous son expérience de mère ayant déscolarisé son fils et choisi de l'instruire en famille.

Le livre entremêle récit personnel, textes juridiques, témoignages et études scientifiques. Il en résulte un véritable guide : les familles qui se posent des questions sur une éventuelle non-scolarisation y trouveront le cadre juridique ainsi que les réponses à leurs inquiétudes sur la socialisation, l'avenir des enfants ou les conséquences de ce choix de vie.

L'ouvrage s'adresse également à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation, et qui découvriront ici les clés d'un apprentissage effectif et le quotidien hors école.

Posté par Stef26 à 09:30 - [Les parents s'amuse](#) - [Commentaires \[0\]](#) - [Permalien \[#\]](#)

Tags : [IEF](#), [instruction](#), [L'Echiquier](#), [livres](#)

A la rentrée des enfants instruits à la maison : "C'est du sur-mesure"

Pas d'emploi du temps pourri, pas de cartable trop grand, pas de drame de la séparation... Cette rentrée n'a de rentrée que le nom.

L'école Delavie, un réseau qui propose des activités aux familles pratiquant l'instruction à domicile et les met en relation, organisait ce lundi 4 septembre son traditionnel goûter de rentrée au jardin Nelson-Mandela, près des Halles, à Paris.

Des livres et des couvertures sont éparpillés au sol, les enfants courent et rient et leurs parents discutent en s'échangeant biscuits faits maison et numéros de téléphone. Ils se racontent leur été, donnent des conseils aux nouveaux venus, des livres sur l'éducation circulent de main en main.

Tous ont fait le choix de retirer leur enfant de l'école ou de ne jamais l'y inscrire. C'est légal : en France, l'instruction est obligatoire mais pas l'école.

L'instruction à domicile reste très minoritaire. Mais le nombre d'enfants scolarisés à domicile a presque doublé entre les rentrées 2007 et 2015 - ils étaient alors 24.878, selon le ministère de l'Éducation nationale.

Le tunnel sous la Manche

Passer la journée à instruire son enfant, "cela reste un luxe", nous dit François*, 38 ans, sans quitter des yeux le toboggan sur lequel son fils de 3 ans et demi, Lucas*, s'exerce. Il a réduit son activité professionnelle pour consacrer la moitié de son temps à son enfant.

Avec sa femme Lucile*, professeure en lycée, ils ne suivent pas de programme établi mais avancent au rythme du petit. Aujourd'hui, par exemple, ils ont "construit le tunnel sous la Manche", après avoir regardé "C'est pas sorcier", appris l'histoire du tunnel et fait de la cartographie. Le reste du temps, Lucas passe ses week-ends à la mer ou à la campagne, visite un musée par semaine, aide ses parents à faire la cuisine et le repassage et ne regarde jamais la télévision.

"Nous ne sommes pas contre l'Éducation nationale", dit François. "Mais nous prônons une non-violence qui est difficile à appliquer à l'école. Aussi, on ne peut pas savoir sur qui on tombe, cela peut être très bien comme cela peut être catastrophique." Lucile raconte :

"Nous avons visité plusieurs crèches et plusieurs écoles avant de décider que nous étions les plus à même de nous occuper de lui. Nous sommes tout le temps en train de lire, de structurer nos connaissances dans ce domaine. C'est du sur-mesure."

Et après ?

"Nous ne dénigrions pas l'école ! S'il veut y aller plus tard, il ira."

LIRE AUSSI > Ecole à la maison, établissements hors contrat : des contrôles renforcés

Un réseau de copains

Si le couple s'est rapproché de l'école Delavie, c'est pour "rencontrer d'autres parents". Le rendez-vous est en effet conçu pour eux autant que pour leurs enfants.

"C'est important de se rencontrer, de se rendre compte qu'on n'est pas des extraterrestres", nous dit Charlotte Dien. Son fils Lucien, déscolarisé à 7 ans et demi, est déjà grand : il a 18 ans et vient d'obtenir son baccalauréat, qu'il a passé en candidat libre. Charlotte Dien a raconté une partie de son expérience dans un livre, "Instruire en famille" (Rue de l'Echiquier). Elle se souvient :

"Lucien a passé deux ans en maternelle et un an et demi en primaire. Lorsqu'il est entré à l'école, c'était un petit garçon très curieux. Lorsqu'il est sorti, il avait de bons résultats mais il ne voulait plus rien apprendre. L'école a eu un effet d'éteignoir."

Selon elle, lorsqu'un enfant quitte le système scolaire, "le principal travail est fait par les parents : ils doivent se déscolariser, ne pas jouer au prof mais apprendre ensemble"...

Et ce n'est pas toujours facile, d'où l'importance du réseau, qui sert autant à aider les parents perdus qu'à permettre aux enfants de se faire des amis. On vient y chercher des conseils, on confronte ses expériences, on se recommande des lectures ou des films ("Être et devenir", de Clara Bellar, est un hit dans le milieu).

Léonore est professeure en élémentaire et mère de deux filles de 4 et 6 ans. L'aînée est passée par une maternelle classique et par Montessori, elle n'y retournera plus. Sa mère :

"On s'amuse souvent de la question de la socialisation, que tout le monde nous pose... Je pense que la socialisation à l'école est loin d'être idéale. Mais que cela reste une vraie question lorsqu'on déscolarise ses enfants."

Elle s'appuie sur les activités de groupe de l'école Delavie ainsi que sur sa vie de quartier, dans le 11^e arrondissement de Paris. La famille va bientôt déménager à Montreuil... Pas grave : "Je viens de découvrir qu'il y avait un gros réseau de non-sco !" La force de ces réseaux l'amuse : "Cet été, nous sommes partis en vacances dans un endroit perdu dans les Cévennes et nous avons appris qu'il y avait au moins quinze familles qui pratiquaient l'instruction à domicile, c'était très étonnant."

LIRE AUSSI > "Pour Alice et Romain, on a choisi l'instruction à domicile. Un choix ardu mais gratifiant"

A son rythme

"Ce n'est pas toujours évident d'avoir des enfants de leur âge avec qui jouer", reconnaît Charles, qui a déscolarisé sa fille de (presque) 6 ans, Aliénor, après deux jours de maternelle. Il ne compte pas y inscrire Emile, qui a 4 ans, car il pense que "l'école n'est pas adaptée" et qu'il souhaite "passer du temps avec [ses] enfants".

Alors qu'Aliénor lui tire sur la manche pour rentrer à la maison, il nous dit :

"Je pense que c'est plus simple à Paris que dans une petite ville. Avec le groupe, on fait des sorties à Paris ou en banlieue, on va à la ludothèque, il y a des cours de musique avec d'autres enfants..."

"J'ai toujours eu des amis, grâce au groupe ou à mes cours de judo", répond simplement Lucien, le jeune bachelier.

Lorsqu'on lui parle de "l'après", il nous répond qu'il veut "voyager, découvrir le monde professionnel", à son rythme. "Se balader", abonde sa mère. Sans inquiétude. "On ne s'est jamais inquiété qu'il ne soit pas inscrit à la rentrée, on ne va pas s'inquiéter maintenant !"

A.R.

* Ces prénoms ont été modifiés à leur demande.



Agathe Ranc
Journaliste

"J'ai toujours eu des amis, grâce au groupe ou à mes cours de judo", répond simplement Lucien, le jeune bachelier.

Lorsqu'on lui parle de "l'après", il nous répond qu'il veut "voyager, découvrir le monde professionnel", à son rythme. "Se balader", abonde sa mère. Sans inquiétude. "On ne s'est jamais inquiété qu'il ne soit pas inscrit à la rentrée, on ne va pas s'inquiéter maintenant !"

"C'est important de se rencontrer, de se rendre compte qu'on n'est pas des extraterrestres", nous dit Charlotte Dien. Son fils Lucien, déscolarisé à 7 ans et demi, est déjà grand : il a 18 ans et vient d'obtenir son baccalauréat, qu'il a passé en candidat libre. Charlotte Dien a raconté une partie de son expérience dans un livre, "Instruire en famille" (Rue de l'Echiquier). Elle se souvient :

"Lucien a passé deux ans en maternelle et un an et demi en primaire. Lorsqu'il est entré à l'école, c'était un petit garçon très curieux. Lorsqu'il est sorti, il avait de bons résultats mais il ne voulait plus rien apprendre. L'école a eu un effet d'éteignoir."

Selon elle, lorsqu'un enfant quitte le système scolaire, "le principal travail est fait par les parents : ils doivent se déscolariser, ne pas jouer au prof mais apprendre ensemble"...



5 LIVRES INSPIRANTS POUR CHANGER LE MONDE

05/12/2017 08:40:27

Table des matières

1. [Changer le monde en 2 heures - Pierre Chevelle](#)
2. [Pour une finance positive - Herve Guez et Philippe Zaouati](#)
3. [Instruire en famille - Charlotte Dien](#)
4. [Réinventer le feu - Amory B. Lovins](#)
5. [Société Collaborative - OuiShare](#)

3. Instruire en famille - Charlotte Dien



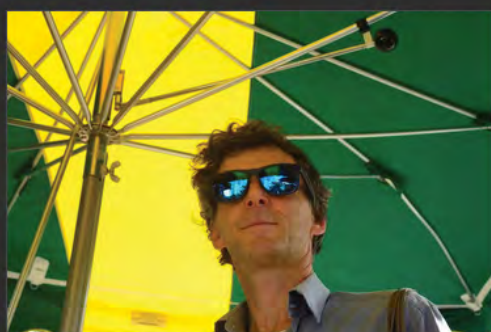
Thématique plus que sujette à débat, notamment avec les **nouvelles réformes du baccalauréat**, l'éducation devrait animer le débat de Noël avant même que la bûche soit servie.

Le livre **Instruire en Famille** de l'auteur **Charlotte Dien**, est un ouvrage bien documenté qui propose une vision alternative de l'instruction telle qu'on la connaît.

C'est un outil intéressant que l'on soit jeune parent, parent ou grand-parent ne serait-ce que pour imaginer plus précisément un monde riche en enseignement sans pour autant passer par la case école.

Très fourni en exemples, conseils pratiques et témoignages, Charlotte casse ici les aprioris sur l'école à domicile - comme l'isolement, le niveau d'étude, le regard des autres - pour guider les parents vers l'**ief (Instruction en Famille)**.

Un livre à offrir à un proche curieux quant aux nouvelles méthodes d'éducation.



Depuis plus de 10 ans sur nos ondes, Amandine et Olivier animent cette émission ouverte à de multiples univers à travers des rencontres avec des auteurs, des éditeurs, des libraires, des disquaires, des associations, des militants ou divers acteurs de la vie locale. Une émission où l'on peut parler de sujets comme la musique, l'écologie, l'alimentation, l'érotisme, les arts plastiques... Bref, une plate forme libre pour les échanges de tous poils.

C'est aussi un magazine de reportages chinés au gré des pérégrinations de nos deux électrons libres et un endroit où l'on aime écouter de la bonne musique.

Ce magazine d'une heure à la fois très personnel et militant est ouvert à celles et ceux qui « ont des choses à dire, des appels à lancer, des coups de gueule à faire entendre »

Emission animée par Olivier Degorce et Amandine Geers

099 EMISSION AVRIL 2013 :
Charlotte Dien pour son livre «Instruire en Famille»
aux éditions «Rue de L'échiquier»



UN TEMPS DE PAUCHON

par Hervé Pauchon
du lundi au jeudi à 15h53

[l'émission](#) | [\(ré\)écouter](#) | [archives](#) | [à venir](#) | [contactez-nous](#) | [podcast](#) ↕



l'émission du **mardi 27 mai 2014**



Apprendre

Etre et devenir de Clara Bellart propose sous la forme d'un documentaire, des récits d'expériences et des rencontres qui explorent le choix de ne pas scolariser ses enfants, de leur faire confiance et de les laisser apprendre librement ce qui les passionne. Le chemin de découverte de la réalisatrice nous emmène à travers quatre pays, les Etats-Unis, l'Allemagne (où il est illégal de ne pas aller l'école), la France et l'Angleterre. Ce film est une quête de vérité sur le désir inné d'apprendre.

Cette particularité des apprentissages autonomes explique la rareté des recherches et des ouvrages. La plupart des informations et des auteurs sur le sujet sont essentiellement anglophones. En France, les apprentissages informels restent encore très marginaux dans le milieu éducatif.

Livre



Instruire en famille

Charlotte Dien

Fondé sur l'expérience de l'auteure, cet ouvrage analyse les raisons qui peuvent mener vers ce système éducatif, montre la législation en vigueur, aborde le thème de la socialisation des enfants, montre les possibilités d'organisation au quotidien de la famille et évoque de l'avenir professionnel des enfants éduqués à la maison. Avec un cahier pratique.

éditeur : éditions rue de l'échiquier
parution : 2013

Rue des écoles par **Louise Turret**

le dimanche de 17h00 à 18h00



Qui a peur de l'instruction en famille ?

18/06/2014

30min

S'instruire en famille , le sujet est de moins en moins en moins anecdotique, 40 000 enfants seraient concernés... des livres, documentaires plaident la cause d'une instruction plus douce... mais qui suscite toujours le débat comme en témoigne un récent projet de loi des sénateurs UMP emmenés par Hugues Portelli.

Alors faut-il avoir peur de l'école sans école ?

Il est question dans l'émission du livre-témoignage de **Charlotte Dien** : *Instruire en famille - Pourquoi ? Comment ? Dans quel cadre ?* (Editions Rue de l'Echiquier, 2013) - un récit d'expérience de ce choix éducatif pour son fils.

Fondé sur l'expérience de l'auteure, cet ouvrage analyse les raisons qui peuvent mener vers ce système éducatif, montre la législation en vigueur, aborde le thème de la socialisation des enfants, montre les possibilités d'organisation au quotidien de la famille et évoque de l'avenir professionnel des enfants éduqués à la maison. Avec un cahier pratique. Avec **Charlotte Dien** , et aussi **Camille Bedin** , spécialiste de l'enseignement et de l'éducation , auteur du livre *Pourquoi les banlieues sont de droite ?* (Plon, 2012). Contrairement aux idées reçues, les jeunes des quartiers portent en eux des valeurs «de droite» : loin d'être des supporters de l'égalitarisme et de l'assistanat, ils font preuve d'une inextinguible soif de liberté et de réussite individuelle, d'une volonté de voir leur travail et leur mérite reconnus, d'un besoin de transmission familiale, culturelle, religieuse.

Camille Bedin est élue UMP dans les Hauts de Seine.

Invité(s) :

Charlotte Dien, écrivain

Camille Bedin, secrétaire générale adjointe de l'UMP

Thème(s) : Information| Débat| Ecole| Education| Essai

Document(s)



Instruire en famille - Pourquoi ? Comment ? Dans quel cadre ?

Charlotte Dien

Rue de L'échiquier, 2013



Pourquoi les banlieues sont de droite ?

Camille Bedin

Plon, 2012



Charlotte Dien et Camille Bedin dans le studio - Crédits : G. Méric - Radio France



L'ÉCOLE EN CRISE : FAUT-IL SUPPRIMER LES NOTES, LA CLASSE... LES PROFS ?

ÉMISSION DU 05/12/2014

SOMMAIRE

1	L'école en crise : faut-il supprimer les notes, le redoublement, la classe et finalement... les profs ?	2	Angus & Julia Stone
---	---	---	---------------------



- Ecole en crise : faut-il supprimer les notes ?
- Ecole en crise : faut-il supprimer le redoublement ?
- Ecole en crise : faut-il supprimer le stylo ?
- Ecole en crise : faut-il supprimer la classe ?

Invités :

- François de Closets, journaliste et écrivain
- Alain Bentollia, linguiste
- Franck Lepage, co-fondateur de la coopérative d'éducation populaire " Le Pavé " (Bretagne)
- Kwame Yamgnane, co-fondateur avec Xavier Niel de l'école "42"
- Solange Bled-Charreton, écrivain
- Loys Bonod, professeur
- Nathalie Mons, sociologue
- Charlotte Dien, membre de l'association "L'école de la vie"

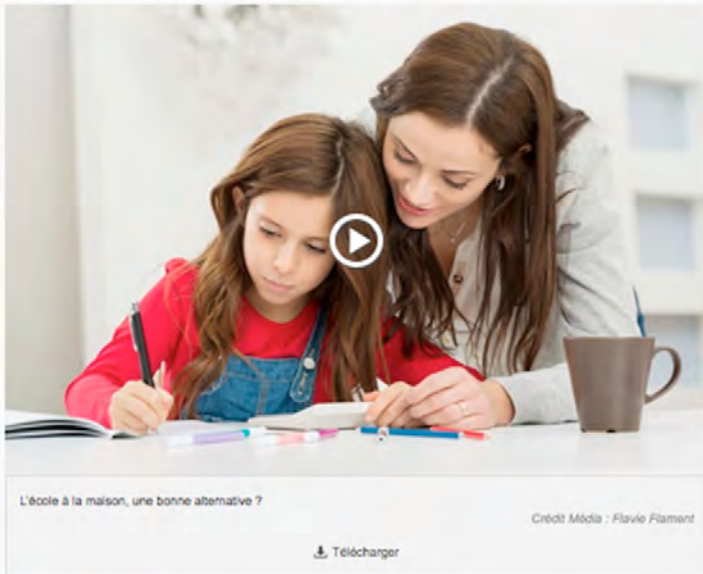




L'école à la maison, une bonne alternative ?

REPLAY - Qui a eu cette idée folle, un jour d'inventer l'école ? Certains parents décident de recréer l'enseignement en le dispensant à domicile...

La page de l'émission : On est fait pour s'entendre



L'école à la maison, une bonne alternative ?

Crédit Média : Flavie Flament

Télécharger

PAR CÉLINE COLLONGE | PUBLIÉ LE 18/03/2015 À 07:00 | MIS À JOUR LE 18/03/2015 À 16:27

Cartable, carnet de correspondance, récréation, élection des délégués, interrogation au tableau... 30 000 enfants Français ne sont pas familier de ce quotidien et pour cause : ils suivent leur enseignement à la maison !

Pourquoi ce choix de l'école à domicile ?
 Comment se déroule une journée type ?
 Ce système prépare-t-il aux études supérieures et à l'avenir de la même façon que l'Education Nationale ?

Nos Invitées

Charlotte Dien, qui fait l'école à domicile pour son fils
 Claudia Renau, éditrice, et sa fille Lila, 10 ans, qui suit sa scolarité chez elle



Instruire en famille - Charlotte Dien - Rue de l'échiquier

Pourquoi ce choix de l'école à domicile ?
 Comment se déroule une journée type ?
 Ce système prépare-t-il aux études supérieures et à l'avenir de la même façon que l'Education Nationale ?

Nos invitées
 Charlotte Dien, qui fait l'école à domicile pour son fils

Instruire en famille, Charlotte Dien, Rue de l'échiquier

TF1 Le journal de 13h - Le 13 heures du 7 septembre 2016

Jean-Pierre Pernaut :

«Toujours à propos d'éducation, certains parents continuent à se détourner de l'école comme chaque année et choisissent d'instruire les enfants à domicile. Cette année, ça représente du monde, environ 4 500 familles.

Avec quelques-unes d'entre elles, Gwenaëlle Bellec et Justine Jankowski.»



Charlotte Dien

«Les enfants apprennent naturellement tout le temps, parce qu'ils sont curieux du monde dans lequel ils arrivent et qu'ils découvrent tous les jours des choses...»



DIMANCHE 24 MARS 2013

JE METS EN OEUVRE UNE EDUCATION INTELLIGENTE POUR MES ENFANTS

12h00-13h30 **Comment repenser l'éducation pour donner une autre vision du monde à nos enfants ?**

SOPHIE RABHI-BOUQUET, créatrice de La Ferme des enfants et du Hameau des Buis

14h00-15h30 **Panorama des initiatives qui inventent d'autres manières d'enseigner**

ANTONELLA VERDIANI, chercheuse en sciences de l'éducation, fondatrice du Printemps de l'éducation, auteur du livre «Ces écoles qui rendent les enfants heureux», Actes Sud, 2012

15h30-17h00 **L'éducation humaniste n'est pas une utopie, mais une nécessité**

JACQUES LECOMTE, docteur en psychologie, chargé de cours à l'Université Paris Ouest-Nanterre La Défense, auteur des livres «La bonté humaine. Altruisme, empathie, générosité», Odile Jacob, 2012 et «Donner un sens à sa vie», Odile Jacob, 2007

17h00-18h30 **Peut-on et doit-on enseigner soi-même à son enfant en dehors de l'école ?**

L'école à la maison concernerait environ 40 000 enfants en France et la tendance serait en progression.

Il s'agit de familles n'ayant jamais scolarisé leurs enfants ou les ayant retirés de l'école. Chaque situation est différente : cours par correspondance, pédagogies particulières, programmes créés de toute pièce par les parents, logiciels d'apprentissages. Cette démarche interroge et fait débat.

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'apprentissage par les parents ? Comment les enfants perçoivent ce mode éducatif ? Est-ce facilement applicable ?

CHARLOTTE DIEN, auteur du livre «Instruire en famille», Rue de l'échiquier, 2013

LANCEMENT DU LIVRE !

▪ Instruire en famille : Pourquoi ? Comment ? Dans quel cadre ?



Pour les parents, éducateurs et enseignants qui s'intéressent aux formes d'apprentissage, d'instruction et éducation.

Contrairement à une idée reçue, l'école n'est pas obligatoire. En revanche, chaque parent a un devoir d'instruction sur son enfant depuis sa sixième année jusqu'à seize ans.

En France, ils sont 30 000 à avoir fait le choix de ne pas inscrire leurs enfants à l'école, ou de les retirer en cours de scolarité. Pour ces parents, l'instruction des enfants à domicile n'est que la face visible d'un choix de vie entièrement repensé en dehors des schémas traditionnels.

L'intérêt de l'enfant, l'écoute de son rythme, la quête de son confort maximum, la valorisation de son autonomie sont replacés au cœur de la philosophie de vie familiale. Mais la vraie différence tient dans l'idée qu'il n'y a pas de frontière entre les temps de l'éducation des parents et ceux de l'instruction habituellement dispensée par l'Éducation Nationale.

Cette unité de temps éducatif est aussi parfois une unité de lieu dans laquelle, la vie de famille devient le terrain de tous les apprentissages. Dans ce cas, ce sont le plus souvent les femmes qui prennent en charge non seulement le rôle de mamans mais aussi d'institutrice de leurs enfants. Certains parents - tels ceux qui seront présents à la Cité des sciences et de l'industrie à cette occasion - s'appuient davantage sur des structures culturelles..

Rendez-vous les 12 et 13 avril 2013 de 16h à 18h à la Bibliothèque jeunesse (BSI, niv. 0) pour comprendre, débattre, confronter des pratiques et rencontrer Charlotte Dien auteur de *Instruire en famille*.

Événement

APPRENDRE AUTREMENT

12 et 13 avril de 16h à 18h

Film/débat



Un reportage, des témoignages et un ouvrage pour réfléchir à la finalité de l'éducation.

Instruire en famille :
Pourquoi ?
Comment ?
Dans quel cadre ?

La rencontre, sera suivie d'une vente-dédicace par l'auteur.

educ-parents@universcience.fr

▪ 16h30 : débat « Instruire en famille : éducation alternative ou alternative à l'éducation ? »

Venez échanger, témoigner, partager vos réflexions sur le sujet en présence de Charlotte Dien.

▪ 17h30 - 18h00 : rencontre avec Charlotte Dien

auteur de « Instruire en famille »

Charlotte Dien, auteur de *Instruire en famille* présentera son livre. Cette rencontre sera suivie d'une vente-dédicace.

Le livre de Charlotte Dien est riche de plusieurs niveaux de texte : un récit sensible et personnel, qui retrace de façon lucide et honnête cette expérience « hors norme » ; des articles de lois, pour mieux comprendre comment faire avec l'Éducation nationale et l'administration, l'inspection et les contrôles ; de nombreux témoignages de parents et d'enfants « libres » : histoires de Nell, de Lucien et de bien d'autres ; des extraits d'études et d'ouvrages sur le sujet, pour étayer les différents points de vue ; un panorama des associations ressources ; des pages pratiques en fin d'ouvrage, avec notamment des adresses

NOUVEAUTÉ !
Parution le 20 mars 2013

Rue de l'échiquier

INSTRUIRE EN FAMILLE
Charlotte Dien

Instruire en famille,
Un livre de Charlotte Dien

INVITATION

Universcience et Rue de l'échiquier organisent deux rencontres sur le thème de l'instruction en famille.

Vendredi 12 avril 2013 / 16 h - 18 h
Samedi 13 avril 2013 / 16 h - 18 h

Au programme, la présentation du livre *Instruire en famille*, la projection du documentaire « Une famille sans école » et de nombreux témoignages pour réfléchir à la finalité de l'éducation.

En partenariat avec

ENTRÉE GRATUITE, INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : contact@ruedelechiquier.net / 01 42 47 08 26

Instruire en famille, de Charlotte Dien. Edition : Rue de l'échiquier, (Coll. : Vivre au xxie siècle), 2013

Cité des Sciences et de l'Industrie
la bibliothèque
12 et 13 avril 2013

RENCONTRE

AVEC CHARLOTTE DIEN

Et si l'on apprenait sans école ?
LE 25 JUIN À 19 H 30 *À la maison et dans la (vraie) vie ?*

LIBRAIRIE L'ÉTERNEL RETOUR

NOUVEAUTÉ !



« Ce livre se penche sur tout ce qu'il faut savoir pour retirer ses enfants de l'école et leur faire classe à la maison. Un choix qui peut être formidable... à condition d'inventer la vie qui va avec ! »

Le nouvel
Observateur



Librairie L'éternel retour
77 rue Lamarck Paris 18e
25 juin 2013



André Stern Musicien, compositeur, luthier, auteur, conférencier et journaliste, André Stern a grandi dans le respect de la disposition spontanée de l'humain, caractéristique du travail de son père, Arno Stern chercheur et pédagogue. Nommé Directeur de l'Initiative "Des hommes pour demain" par le Prof. Dr. Gerald Hüther, chercheur en neurobiologie avancée. Il est initiateur du mouvement "Ecologie de l'éducation" et Directeur de l'Institut Arno Stern, Laboratoire d'observation et de préservation des dispositions spontanées de l'enfant.

Auteur du livre « ... Et je ne suis jamais allé à l'école », Ed. Actes Sud, André Stern raconte l'histoire d'une enfance heureuse, la sienne, et comble une lacune : jusqu'ici, personne ne savait ce qu'il advient d'un enfant qui, profondément enraciné dans notre société et sa modernité, grandit loin de toute scolarisation, sans compétition, sans programme préétabli.



Patrick Neveu Ces dix dernières années, Patrick Neveu a co-fondé l'entreprise Signos, mais également l'école de management par les valeurs (EMAV) ainsi que l'association d'éducation à l'environnement urbain Vivacités Île-de-France. Ces trois projets sont le résultat de sa passion pour l'entrepreneuriat, la pédagogie innovante et le management éthique des ressources humaines. Patrick se considère comme un entrepreneur et formateur en pédagogie depuis 17 ans.

Pour lui, un bon manager est pédagogue. Quotidiennement, auprès des adultes et des enfants, il propose des ouvertures simples sur le fonctionnement de notre cerveau pour mieux apprendre et mieux collaborer.



Isabelle Combes Co-fondatrice de l'association Arborescences, réseau qui lutte contre la souffrance et l'échec scolaire des enfants précoces, Isabelle Combes, elle-même mère d'enfant précoce, a décidé qu'il était temps de proposer une école épanouissante aux enfants précoces du Val de Marne. Diplômée de l'ESCP en finance-gestion, elle a dirigé une entreprise familiale pendant 10 ans. Elle assure les orientations pédagogiques et la direction de l'école pilote à Nogent-sur-Marne.



Charlotte Dien Fille de directrice d'école et diplômée de l'enseignement supérieur, Charlotte Dien a longtemps pensé que l'école représentait une étape incontournable de la vie. Pourtant, face à la perte de confiance en lui et aux difficultés rencontrées par son fils Lucien après deux années de maternelle et une année de CP, elle décide de le déscolariser. L'aventure dure encore, et Lucien, aujourd'hui adolescent, s'en porte à merveille... tout comme ses parents ! Et si l'on apprenait sans école ? À la maison et dans la (vraie) vie ?

Auteur du livre « Instruire en famille », éd. Rue de l'échiquier, Charlotte Dien retrace de façon lucide et honnête l'expérience « hors-norme » que constitue le choix de l'instruction en famille, et propose une alternative à celles et ceux qui s'interrogent sur le fonctionnement de notre système éducatif.

Education alternative ou alternatives à l'éducation

Quels champs des possibles pour une société dont les valeurs centrales sont les libertés d'éveil, d'épanouissement et d'émancipation de chaque individu ?

Avec les interventions d'André Stern, Patrick Neveu, Charlotte Dien, Isabelle Combes

Le 29 novembre 2013 à 19h00

Auditorium - 62 avenue Georges Clémenceau 94170 Le Perreux





RENCONTRES de 13H

LES DÉCOUVERTES du St André
- Une sélection authentique -

ÊTRE ET DEVENIR

- UN DOCUMENTAIRE DE CLARA BELLAR (1h39) -

Présence de la réalisatrice à toutes les projections

PREMIÈRE DU FILM - Mercredi 28 mai -

Projection suivie d'un débat avec **Pr Hubert Montagner**

(Ancien Professeur des Universités et Directeur de Recherche à l'INSERM, Auteur de *L'Enfant acteur de son développement*)

Après le débat : cocktail et séance photo avec la réalisatrice

Jeudi 29 mai

Charlotte Dien,

Auteure de *Instruire en Famille*

Vendredi 30 mai

Philippe Bongrand, docteur en science politique
et **Pascale Ponté**, docteure en sciences de
l'éducation.

Samedi 31 mai & Dimanche 1 juin

Frédéric Fadel,

Informaticien, papa intervenant dans le film

Lundi 2 juin

François de Closets, Journaliste et écrivain *Le
bonheur d'apprendre et comment on l'assassine*

Mercredi 4 juin

Bernard Collot, Initiateur du mouvement "vers
une école du 3e type", auteur de *Chroniques
d'une école du 3e type*.

Jeudi 5 juin

Bernadette Nozarian, Enseignante,
Chercheuse, Auteure *Transition pédagogique*

Vendredi 6 juin

Dr Catherine Dolto, Médecin pédiatre, auteure et
directrice de collections pour la jeunesse et les
adultes.

Samedi 7 juin

Antonella Verdiani, Consultante en sciences de
l'Education, initiatrice du "Printemps de l'Education"

Dimanche 8 juin

Auriane (14 ans), Loline (12 ans), Nell (14 ans)
Instruites en apprentissage autonome

Lundi 9 juin

Etty Buzyn, Psychothérapeute, auteure de *Papa,
maman, laissez-moi le temps de rêver*.

Mardi 17 juin

Pr Antonio Damasio, Neuroscientifique et auteur
L'erreur de Descartes.

Mardi 24 juin

Jean-Pierre Lepri, Docteur en éducation et en
sociologie, Ancien inspecteur de l'Éducation
Nationale et auteur *La fin de l'éducation ?*

Jeudi 29 mai
Charlotte Dien,
Auteure de *Instruire en Famille*

Homeschooling, Home Education, Instruction dans la famille, École à la maison, « Non sco »... :

Pratiques contemporaines de la non scolarisation dans les pays occidentaux

Séminaire de recherche

Site de Gennevilliers de l'Université de Cergy-Pontoise, salle A204



Homeschooling, Home Education, Instruction dans la famille, École à la maison, « Non sco »... :

Pratiques contemporaines de la non scolarisation dans les pays occidentaux

Séminaire de recherche

Site de Gennevilliers de l'Université de Cergy-Pontoise, salle A204

Si les taux de scolarisation des individus soumis à l'instruction obligatoire avoisinent les 100 % dans nombre de pays occidentaux, des parents y choisissent cependant d'instruire leurs enfants hors établissement scolaire (public comme privé). Illégales en Allemagne, peu répandues en France, en croissance exponentielle aux États-Unis (avec aujourd'hui 3,4 % de la population d'âge scolaire), les pratiques, multi-formes, de non scolarisation sont peu investies par la recherche française. Ce séminaire ouvre un espace à la présentation et à la discussion de travaux qui portent sur différents aspects de ces modes de socialisation et d'éducation, et en particulier sur les trajectoires biographiques, les pratiques pédagogiques, les relations familiales et les modalités d'encadrement public.

Lors de chacune des séances de travail de cette première année de séminaire, l'auteur-e d'une publication universitaire récente interviendra par visioconférence pour présenter ses travaux puis participera à une discussion collective avec la salle.

Ce séminaire universitaire, adossé au projet de recherche Proscief (« Le processus de scolarisation à l'épreuve de l'instruction en famille ») mené au sein du laboratoire ÉMA (Éducation, Mutations, Apprentissages, EA 4507, Université de Cergy-Pontoise), est ouvert à toutes les personnes intéressées.

Judi 26 novembre 2015, 14h-16h30

Séance (en français) avec Marie-José Cérol / [Ama Mazama](#), Temple University (Philadelphie), auteure, avec Garvey Musumunu, de [African Americans and Homeschooling. Motivations, Opportunities and Challenges](#), Routledge, 2014.

Judi 28 janvier 2016, 14h-16h

Séance (en anglais) avec [Helen Lees](#), Newman University (Birmingham), auteure de [Education without schools : Discovering alternatives](#), Bristol, Policy Press, 2013.

Vendredi 18 mars 2016, 9h-17h

Journée d'étude « La forme scolaire au défi de l'instruction à domicile » organisée par [André D. Robert](#) et [Jean-Yves Seguy](#) (laboratoire ECP) à **Lyon** (cf. programme en page suivante)

Judi 14 avril 2016, 14h-16h

Séance avec [Alain Quatrevaux](#), auteur de l'article : « [Le système scolaire face à l'instruction dans la famille](#) », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 10, 2011, p. 29-43.

Mardi 21 juin 2016, 14h-16h

Séance avec [Christine Brabant](#), auteure de [L'école à la maison au Québec. Un projet familial, social et démocratique](#), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013.

Organisation : Philippe Bongrand (ÉMA, UCP), Magali Boudoux (ÉMA, UCP), Séverine Colinet (ÉMA, UCP), Géraldine Farges (IREDU, Université de Bourgogne), Nadia Leroy (ÉMA, UCP), Jean-François Nordmann (ÉMA, UCP), Bernadette Nozarian (LED'A), Mélissa Plavis (LESC, Nanterre), Elise Tenret (IRISSO, Paris-Dauphine)

Contact : proscief@ml.u-cergy.fr

Lieu : site de Gennevilliers de l'UCP : ZAC des Barbanniers, av. Marcel Paul 92230 Gennevilliers 01-41-21-74-71 (accessible en RER ou métro : détails [ici](#))



Journée d'étude

La forme scolaire au défi de l'instruction à domicile – 18 Mars 2016

Date : 18 mars 2016

Organisateurs :

André Robert (ECP – Université Lumière Lyon 2)

Jean-Yves Seguy (ECP – Université Jean Monnet – St-Etienne)

Comité scientifique :

Michèle Guigue, Dominique Glasman, Alain Kerlan, André Robert, Jean-Yves Seguy

Lieu :

Université Lyon 2 – Salle des Colloques – Campus Berges du Rhône – Bâtiment Erato – Lyon 7^e.

Entrée 18 Quai Claude Bernard – Tram T1 – Arrêt Quai Claude Bernard.

Thème de la journée d'étude

Si une expérience d'instruction à domicile, comme celle dont l'écrivain Jean d'Ormesson nous fait le récit enchanté et qui fut son lot jusqu'à son entrée en hypokhagne, a pu passer en France soit pour anecdotique soit pour le fait d'une certaine aristocratie refusant l'idée même de collectivité scolaire (indépendamment de son caractère public ou privé), il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui s'affirme mondialement un courant de cette nature. Particulièrement marquant aux États-Unis depuis 1993, date de sa légalisation, le « homeschooling » concerne un nombre de plus en plus important de familles américaines qui, pour des raisons déclarées liées à son insuffisance (manque de postes), à son influence pernicieuse surtout (idéologique, morale, pédagogique) et/ou à la violence qui y règne, « défient l'école publique » en adoptant des positions le plus souvent religieuses et ultraconservatrices (« contre l'école d'Etat »), le même refus scolaire en provenance des milieux libertariens « de gauche » restant minoritaire.

En France – où cette possibilité est pourtant légale depuis plus d'un siècle (loi du 28 mars 1882) - le mouvement d'« Instruction en famille » (IEF), auquel sont rattachées quatre associations nationales, est loin de connaître la même ampleur. Le ministère estimait en effet à un peu plus de 5000 le nombre d'enfants relevant de ce type de scolarisation au tournant des années 2010. Mais il semble que, ces derniers temps, le mouvement tende à s'amplifier. Les arguments déployés par les partisans de ce type d'apprentissage, par exemple Charlotte Dien, auteure d'un ouvrage à caractère pratique, se veulent limités à des constats objectifs, fondés sur le respect de la loi, voire sur des références implicites à l'éducation nouvelle ; ils prennent soin de rester techniques ou pédagogiques sans aller expressément, à la différence des militants américains, sur le terrain de l'idéologie ou de la politique. On note aussi dans le paysage français une tendance à l'expression d'une demande religieuse et communautaire qu'il conviendra d'interroger.

L'objectif de cette journée d'étude est de croiser les approches, historiques, philosophiques, sociologiques, sociopolitiques, afin de tenter d'appréhender les modalités d'installation de ce phénomène en France, et d'analyser certains des facteurs conduisant les familles à recourir à ces dispositifs d'instruction à domicile. Si la forme scolaire ne peut considérer sa domination menacée par ce phénomène, sans doute doit-elle être interrogée sur sa manière de réagir, voire de répondre au défi qui lui est posé.

Attention, nombre de places limité : inscriptions obligatoires auprès d'André Robert (Andre.Robert@univ-lyon2.fr) ou Jean-Yves Seguy (jean.yves.seguy@univ-st-etienne.fr)

En France – où cette possibilité est pourtant légale depuis plus d'un siècle (loi du 28 mars 1882) - le mouvement d'« Instruction en famille » (IEF), auquel sont rattachées quatre associations nationales, est loin de connaître la même ampleur. Le ministère estimait en effet à un peu plus de 5000 le nombre d'enfants relevant de ce type de scolarisation au tournant des années 2010. Mais il semble que, ces derniers temps, le mouvement tende à s'amplifier. Les arguments déployés par les partisans de ce type d'apprentissage, par exemple Charlotte Dien, auteure d'un ouvrage à caractère pratique, se veulent limités à des constats objectifs, fondés sur le respect de la loi, voire sur des références implicites à l'éducation nouvelle ; ils

Université Cergy Pontoise

Université Lyon 2

18 mars 2016